En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Vol. XVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 15 MAI 1946 — No 26

On s'efforce à Ottawa d'imposer l'Union Jack pour notre drapeau

Le comité parlementaire, chargé de choisir le futur drapeau du Canada, semble obéir à un ordre de garder l'enseigne rouge, avec quelques légères modifications, comme drapeau national. Les motions qui s'opposent à ce choix sont déclarées hors d'ordre par le président du comité.

Par Pierre VIGEANT, du Devoir

La question du drapeau national dominera probablement toute la deuxième session du XXe Parlement. On peut prévoir dès maintenant qu'elle provoquera des débats plus animés que le prêt du milliard et quart à l'Angleterre, qu'elle opposera encore plus vivement et plus nettement les autonomistes et les impérialistes. Ce n'est pas une question compliquée que l'on peut embrouiller en sortant tout l'arsenal de l'économie politique et c'est une question qui revêt une signification symbolique et sentimentale bien propre à capter l'attention de la population.

La séance de mercredi dernier a confirmé l'impression que l'on avait dès la formation du comité, que l'affaire était toute cuisinée d'avance et que le gouvernement était décidé à imposer le "red ensign" plus ou moins modifié.

Actes du gouvernement

Le comité, croyait-on, n'avait pas d'autre but que de donner quelque satisfaction à l'opinion qui désirait un drapeau original ou distinctif comme on dit dans les milieux fédéraux ainsi qu'aux auteurs qui avaient soumis des projets de drapeau. Le gouvernement n'avait-il pas proclamé le "red ensign" comme drapeau provisoire du Canada par un arrêté ministériel adopté au moment même de l'ouverture de la première session du nouveau Parlement?

Cette impression s'était fortifiée lorsque le ministre de la Justice, M. Louis Stephen Saint-Laurent, avait déclaré qu'il serait surpris et désappointé si le nouveau drapeau canadien ne renfermait pas l'union Jack qui symbolise, disait-il, la meilleure part de notre héritage culturel. Elle s'était encore fortifiée

(suite à la page 8)

OBSERVATOIRE

L'écartèlement du premier ministre

Le très honorable L.-Mackenzie King a quitté Ottawa pour Londres où il participera aux grands entretiens déjà en cours sur les besoins et les intérêts de l'Empire. Avant de nous laisser orphelins, il a tenu à nous dévoiler les tiraillements intimes qu'il éprouve à partager son coeur et sa dévotion entre le Canada et l'Angleterre.

"Je préférerais, a-t-il déclaré aux Communes, ne pas être obligé de partir, parce que mon premier devoir est envers le Canada. Alors qu'il faut aborder des problèmes de premier plan tels que les relations entre les provinces et le fédéral, je ne vois pas comment on peut s'attendre que les hommes d'Etat des différents Dominions passent une partie de leur temps en Angleterre. Je pense qu'un premier ministre se doit avant tout à son pays et au Parlement de son pays.

"Si je n'avais tenu compte que de mes sentiments personnels, je serais resté ici. Mais je comprends les raisons qui nécessitent une conférence sur les problèmes impériaux. C'est pourquoi j'ai donné ma parole de participer aux entretiens de Londres."

C'est bien touchant!

Comme rien d'humain ne nous est étranger, nous partageons les souffrances de monsieur King.

(suite à la page 8)

Dans le trou du Goffeur

Conseils aux animaux

Je viens de voir passer la Sophronie avec son beau chapeau du printemps et son manteau léger. Ca me rappelle que l'été est proche et que les animaux doivent se préparer en conséquence.

* * *

On recommande aux maringouins de s'affiler la lancette; car avec l'arrivée de gros contingents de touristes, ils vont avoir pas mal d'ouvrage à faire sur les bras. . . et sur les jambes.

* * *

Comme nous n'avons pas l'heure d'été, les mouches à feu sont priées d'allumer leur fanal une heure plus tôt le soir. A cause de la grève des mineurs et de la rareté du charbon, elles feront bien de l'éteindre en plein jour.

* * *

J'ai entendu dire à travers les branches qu'il y aura avant longtemps des excursions de pêche. J'avertis les poissons: les hameçons, ça vaut pas mieux que les promesses électorales. S'ils sont assez bêtes pour mordre, ils se feront zigouiller comme de simples électeurs.

* * *

Ca ne me surprend pas que ceux qui veulent devenir députés, vont si souvent à la pêche. Ils s'exercent pour les futures campagnes électorales.

* * *

J'invite tous les goffeurs à garder chacun son trou, à le défendre au besoin avec les dents et les griffes. Il paraît qu'on veut amener ici un tas d'animaux étrangers qui seraient bien contents de s'y installer.

* * *

Qu'ils le défendent aussi contre ceux qui voudraient s'en emparer pour en faire la chose de tout le monde. C'est mieux pour éviter la chicane que chacun ait le sien.

* * *

Qu'ils ne comptent pas trop, non plus, sur les allocations et les crédits des partis politiques. C'est pas toujours très solide et souvent ça se fait tellement attendre qu'on n'en a pas même pour se faire enterrer.

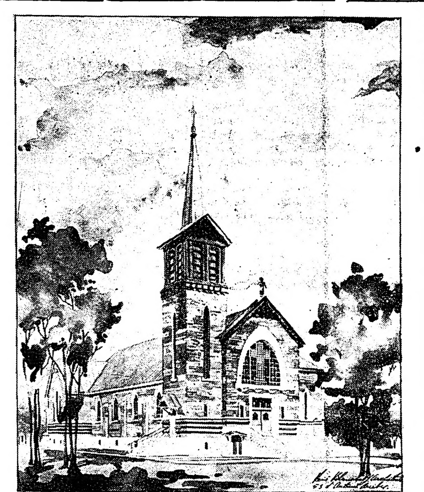
* * *

Pendant que M. King est à Londres, on conseille aux animaux d'être bien sages à la maison. Il paraît qu'à son retour il va distribuer à tous un petit rien tout neuf Made in England. C'est ça qui va faire du changement.

* * *

Si vous avez trop de misère avec les bibites du printemps, venez chercher la fiole du Goffeur.

Le GOFFEUR



La future cathédrale de McLennan dont Son Excellence Monseigneur Ubald Langlois, o.m.i., vient de bénir la pierre angulaire.

Les travaillistes anglais dénoncent les pratiques des communistes russes

Londres. — Le premier ministre Clement Attlee et Herbert Morrison, chef de la Chambre des Communes, ont élargi le fossé qui sépare le gouvernement travailliste et la Russie, quand ils ont critiqué ouvertement la politique russe au Covent Garden de Londres.

Les deux chefs britanniques ont porté la parole en présence d'un fort groupe de travaillistes. Ni Attlee ni Morrison n'ont mentionné la Russie par son nom. Mais leurs auditeurs ont bien compris qu'ils parlaient de cette grande puissance, quand ils ont déclaré qu'aucun pays ne devait tenter d'imposer sa volonté au monde. Ils ont dénoncé la pratique de la Russie dans les pays balkaniques, consistant à exclure des élections tous les candidats opposés à sa politique de domination.

Le premier ministre Attlee a dit que les problèmes économiques et politiques du monde ne peuvent être résolus par la façon d'agir d'une seule puissance "tentant d'imposer sa volonté sur toutes les autres". "Nous croyons que nos principes socialistes sont justes", a dit Attlee, "mais nous n'avons jamais cherché à les imposer à quelque pays que ce soit. J'ai la ferme conviction que nous n'éviterons la guerre qu'en facilitant le développement complet des Nations-Unies et qu'en acceptant réellement les principes de leur charte. La gravité du problème de l'alimentation mondiale devrait faire comprendre à tous la nécessité de la coopération".

Morrison a conseillé aux socialistes du continent ainsi qu'aux sociaux-démocrates, de ne pas accepter le principe soviétique excluant des élections tout candidat opposé à la politique russe. Les Russes voudraient que les élections dans les pays qu'ils occupent soient tenues comme celles qui se déroulent en Russie. Dans ce pays, seuls les candidats reconnus par le gouvernement peuvent se présenter devant le peuple.

"Nous n'avons pas combattu la dictature d'un seul parti en Allemagne pour instituer de pareils partis dictatoriaux après la guerre", a dit Morrison.

Hommage à l'hon. Juge F. Ford docteur honoris causa de Laval

Lundi dernier, à l'hôtel Corona, les chevaliers de Colomb du Conseil La Vérendrye avaient leur troisième dîner mensuel. Ce dîner était offert spécialement pour honorer monsieur le Juge F. Ford qui doit partir sous peu, pour aller recevoir un doctorat "honoris causa" de l'Université Laval de Québec. La réunion était présidée par Me André Déchêne, avocat d'Edmonton.

A la fin du dîner, Me Paul Poirier, vice-président de l'A.C.F.A., offrit les hommages des Canadiens français de l'Alberta à l'hôte d'honneur. Il s'acquitta de sa tâche de façon délicate et spirituelle. Voici le texte de son allocution.

Me Paul Poirier

Inamovible et aimable président de ces dîners, invité d'honneur très distingué, messieurs les membres du clergé et chers chevaliers. La longue tradition de ces petits dîners veut que le membre chevalier appelé à prendre la parole dise le moins de choses possible! — Non, je me trompe, le plus de choses possible dans le moins de temps possible. Je tâcherai d'observer la tradition et le rituel!

Je suis flatté de pouvoir présenter nos hommages à notre ami le juge Ford à l'occasion de son départ prochain pour aller recueillir à l'Université Laval de Québec le doctorat qu'elle veut lui décerner — Honoris causa — pour l'Honneur — que vous méritez si bien, M. le juge.

C'est au nom des chevaliers de Colomb du Conseil La Vérendrye, au nom de l'A.C.F.A. qui comprend tous les Canadiens français de la Province que nous vous offrons nos hommages. C'est aussi votre ancien étudiant en droit international privé qui offre ses félicitations à son ancien professeur.

Si je me souviens bien, c'est ma connaissance du latin qui m'a sauvé du naufrage en droit international. J'avais inséré dans mon examen à peu près toutes les maximes latines qui abondent dans le droit, pour cacher mon ignorance. Votre délicatesse en cette occasion, suivie de bien d'autres à la suite, m'a convaincu de votre esprit de charité. — Charité dans la justice, quoi!

J'ai essayé par la suite de repayer ma dette à mon professeur. J'ai même tenté des efforts pour pénétrer de l'autre côté de la barrière politique pour faire ouvrir plus larges les vieilles portes de la Cour Suprême.

(suite à la page 8)

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Alfred Henry,
Legal, Alta

Louis Tardif,
Lac-la-Biche Mission,

Alonzo Boucher,
Jean-Côté, Alta

Albini Michaud,
Durlingville, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

L'importance des élections du 2 juin pour l'avenir politique de la France

Le referendum français, qui a produit le rejet d'un plan de Constitution soutenu par la gauche, est l'un des plus importants développements politiques survenus récemment en Europe, écrit Dewitt Mackenzie.

C'est une phase majeure bien que pas nécessairement décisive de la lutte entre les communistes et les éléments modérés pour le contrôle de la France. Les rouges et leurs alliés, les socialistes d'extrême-gauche, ont été vaincus en cet engagement par le Mouvement républicain populaire, groupe modéré soutenu par les socialistes de droite.

Pour bien comprendre l'importance de cette rencontre, il faut penser que la France est l'un des quatre grands Etats mondiaux et que, depuis l'écrasement de l'Allemagne et de l'Italie, c'est la seule grande nation qui reste en Europe à l'exception de la Russie.

Rien de surprenant à ce que l'Angleterre, séparée de la France par la Manche et peu réceptive aux idées communistes, forme des souhaits. Elle peut bien le faire car une autre grande lutte politique française est en préparation. Comme la constitution a été rejetée, il faudra élire, le 2 juin, une autre Assemblée constituante pour rédiger une nouvelle constitution et les communistes feront un effort total pour dominer l'Assemblée législative.

Quel sera le résultat de ces élections? En temps normal, on pourrait prédire avec assurance que les éléments modérés auront le dessus parce que la France, avec sa grande population agricole, est essentiellement un pays conservateur.

Situation anormale

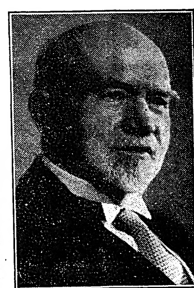
Ce n'est pas un temps normal. La France est gravement blessée, physiquement, économiquement et moralement. Une forte partie de sa population souffre de grandes privations et même de sous-alimentation. Bref, les Français sont dans un état d'esprit qui pourrait les inciter à des mesures extrêmes pour obtenir du secours.

Conséquemment, il me semble que les élections du 2 juin seront influencées assez largement par l'état où se trouvera alors le pays. Si la situation s'est améliorée, on peut compter que la tendance conservatrice (modérée, réactionnaire) manifestée au plébiscite se continuera. Si la situation s'aggrave, l'électorat pourrait voter dans un sens plus favorable au communisme avec l'espoir qu'un changement apportera du soulagement. On se souviendra à ce sujet que la Russie a promis à la France affamée 500,000 boisseaux de blé; c'est un détail que nombre d'électeurs n'oublieront pas.

De Gaulle reviendrait-il?

Le résultat du plébiscite donne lieu de prévoir que l'ancien président Charles de Gaulle pourrait rentrer dans la bataille. La victoire conservatrice est en réalité sa victoire puisqu'elle a été remportée par ceux qui soutinrent son autorité et qui lui donnaient raison de dénoncer le plan communiste de parlement à une seule Chambre laquelle aurait désigné les membres des branches exécutive et judiciaire du gouvernement.

Les adversaires de la Chambre unique soutiennent qu'elle eût conduit à l'établissement d'une dictature par la faction qui se trouvera alors au pouvoir.



M. Euclide Théorêt, de Beauharnois, que Sa Sainteté Pie XII a nommé Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand. Le nouveau commandeur compte beaucoup d'amis en Alberta. Nous lui offrons nos hommages et nos félicitations.

Son Exc. Mgr U. Langlois bénit la pierre angulaire de sa cathédrale

La cérémonie a eu lieu dimanche dernier. — Texte de l'acte authentique. — Sermon des RR. PP. Bouchard et Beaucage.

Le dimanche 12 mai, à McLennan, centre ferroviaire du Nord de notre province de l'Alberta et, depuis trois ans, siège épiscopal du Vicariat Apostolique de Grouard, Son Excellence Monseigneur Ubald Langlois, o.m.i., Vicaire Apostolique, bénissait la pierre angulaire et les fondations de sa nouvelle église cathédrale. Le clergé et les fidèles des paroisses environnantes s'étaient rendus en grand nombre sur les lieux.

Vers les trois heures de l'après-midi le Rév. Père Léon Nadeau, o.m.i., curé de la paroisse de McLennan, expliqua au micro, pour ouvrir la cérémonie, le sens et les principaux rites de la bénédiction qui devait suivre. S. Exc. Monseigneur Langlois sortit alors de l'évêché, accompagné de son cortège, et il se rendit à une croix dressée à l'endroit du maître-autel pour demander à Dieu de s'installer à demeure dans ce lieu et en éloigner tout ennemi du salut. Le cortège revint alors sur le perron de la façade, où eut lieu la cérémonie principale de la bénédiction et pose de la pierre angulaire. Quelques jours auparavant, monsieur Adélard Girard, briqueteur de Québec, avait placé dans le mur en construction une pierre portant l'inscription: A.D. 1946. Cette pierre ouverte par le haut, creuse à l'intérieur, était destinée à recevoir la "pierre angulaire" proprement dite.

Bénédiction de la pierre

Monseigneur bénit donc la pierre angulaire posée sur une table en y traçant une croix avec la pointe de la truelle sur chacune des faces. Les prières liturgiques terminées, Son Excellence descendit la pierre à l'endroit qui lui était réservé et en y joignant pour les générations futures une pièce de monnaie de notre époque, et une bouteille contenant la liste des principaux bienfaiteurs de cette cathédrale, l'acte authentique de la bénédiction signé par un certain nombre des personnes présentes et un parchemin historique; voici le texte de l'inscription sur ce parchemin:

A la gloire éternelle de Dieu trois fois saint. A l'honneur de l'Immaculée Conception, Mère de Dieu. A la mémoire de nos illustres devanciers, pionniers missionnaires de cette région. Sous le patronage de saint Jean-Baptiste, patron de cette paroisse. Sous le souverain pontificat de Sa Sainteté le Pape Pie XII. Son Excellence Monseigneur Henri Routhier, o.m.i., évêque de Naissus, occupant le poste de coadjuteur du vicaire apostolique. En présence des Révérends Pères Léon Nadeau, o.m.i., curé de la cathédrale, Raphaël Lessard, o.m.i., vicaire du précédent, Alfred Bouchard, o.m.i., curé de Falher, organisateur d'un groupe de deux cents associés et solliciteur de fonds pour l'érection de cette église qui a donné le sermon de circonstance en français, Eugène Beaucage, o.m.i., qui a donné le sermon de circonstance en anglais, d'un bon nombre de prêtres et fidèles des paroisses environnantes, l'architecte étant monsieur Re-

(suite à la page 8)

Pour la famille française

Paris. — Un programme de réformes destinées à renforcer la vie familiale française a été recommandé au congrès de l'Union féminine civique et sociale tenu ici. L'organisation groupe plus de 70,000 femmes catholiques en France. Des déléguées de 14 nations étrangères ont pris part à ces assises.

Ils reviennent à la religion catholique

Innsbruck. — Mgr Paul Rusch, évêque d'Innsbruck, dans une lettre pastorale, a exposé les conséquences de la campagne nazie de déchristianisation dans le Tyrol autrichien. Il a déclaré que sur les 10,000 personnes du Tyrol qui quittèrent "formellement" l'Eglise catholique au cours du régime nazi, 8,000 étaient de la ville même d'Innsbruck. Mgr Rusch a ajouté que bon nombre de ceux qui rompirent avec l'Eglise sous l'influence de la propagande nazie, expriment maintenant le désir de rentrer dans le giron de l'Eglise. Ce mouvement commença même au début de 1943, affirme Mgr Rusch. L'évêque demande que dans son diocèse, un cours de religion soit suivi pendant trois mois, par tous ceux qui désirent revenir à l'Eglise.

Projet dénoncé de part et d'autre

Londres. — Le projet du gouvernement britannique visant à conclure une nouvelle alliance militaire anglo-égyptienne et à retirer graduellement les forces anglaises de l'Egypte, a été dénoncé par les groupements oppositionnistes des deux pays.

Winston Churchill et le parti conservateur ont dit que ce projet était par trop radical et qu'il mettait en danger la position de la Grande-Bretagne au Levant. Le bloc wafdiste en Egypte juge le projet insuffisant et condamne toute alliance entre l'Egypte et la Grande-Bretagne. La radio soviétique a fait grand état de l'opposition égyptienne. Elle a publié un article d'un journal égyptien disant que l'alliance militaire projetée annulerait l'effet de l'évacuation de troupes anglaises.

Plus de blé cette année

Ottawa. — D'après une enquête conduite par le Bureau fédéral de la statistique, les fermiers canadiens ont l'intention de semer plus de trois millions d'acres de blé de plus que l'an dernier. Par contre, on sèmera moins d'avoine et d'orge.

On sèmera cette année 26,451,000 acres de blé, comparativement à 23,414,000 l'an dernier.

Une nouvelle procédure dans le partage des sièges électoraux

Ottawa. — Le gouvernement a décidé de procéder à la redistribution des sièges électoraux en se conformant au principe de la représentation selon la population et en amendant l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. C'est du moins la nouvelle qui s'est répandue dans les cercles parlementaires depuis le grand caucus libéral tenu avant le départ du premier ministre Mackenzie King pour l'Europe.

On adopterait un nouveau plan

Le projet de redistribution que le gouvernement soumettrait au Parlement, modifierait complètement la procédure suivie jusqu'ici et prescrite par la constitution. Au lieu de diviser la population du Québec par 65 pour obtenir le quotient de représentation et de diviser ensuite la population des autres provinces par ce quotient de représentation pour déterminer leur représentation par rapport à la représentation fixe de 65 députés du Québec, on déciderait arbitrairement du nombre de députés que doit compter la Chambre des Communes et on les repartirait entre les provinces selon la population. Le nombre des sièges électoraux serait fixe avant de procéder aux calculs et non pas à la suite des calculs. La province de Québec se trouverait à perdre son rôle de province-pivot dont la population sert de base à la répartition des sièges, rôle qui ne lui a d'ailleurs guère valu d'avantages, et on ne choisirait pas d'autre province-pivot.

Le projet de loi supprimerait également la clause du vingtième qui a faussé en pratique l'application du principe de la représentation selon la population. On sait que cette clause qui devait protéger les petites provinces, a surtout profité à la grande province d'Ontario qui compte maintenant 8 députés de plus que son dû. Il ne toucherait cependant pas la clause qui assure à une province autant de députés qu'elle compte de sénateurs, quelle que soit sa population, et qui ne peut profiter qu'aux petites provinces.

Nombre des députés

Le gouvernement aurait décidé de porter arbitrairement de 245 à 255 le nombre des sièges à la Chambre des Communes, ce qui lui permettrait de se conformer au principe de la représentation selon la population en soulevant le moins de récriminations possible. Le quotient de représentation obtenu en divisant la population du Canada qui était de 11,506,655 au recensement de 1941 par 255 permettrait de rajuster la représentation par en haut plutôt que par en bas. C'est ainsi que la Saskatchewan ne perdrait plus qu'un député au lieu de 4, que le Manitoba n'en perdrait qu'un au lieu de 3. L'Ontario gagnerait un siège au lieu d'en perdre 8 et la Colombie en gagnerait 2 au lieu de demeurer au même point. Les provinces Maritimes conserveraient leur représentation actuelle, mais l'Ile du Prince-Edouard se trouverait à être la seule à bénéficier de la clause du nombre en conservant 4 sièges quand sa population ne lui donne droit qu'à 2. C'est la province de Québec qui gagnerait le plus à ce changement qui remédierait à une situation injuste dont elle était victime depuis nombre d'années: elle obtiendrait 75 députés au lieu de 65.

La part de chaque province

En vertu du projet de loi que l'on prête au gouvernement, les 255 sièges électoraux du prochain Parlement se répartiraient à peu près comme suit: Alberta, 17; Colombie, 18; Ile du Prince-Edouard, 4; Manitoba, 16; Nouveau-Brunswick, 10; Nouvelle-Ecosse, 12; Ontario, 83; Québec, 75; Saskatchewan, 20.

Pour éviter des querelles

En outre d'éviter les querelles entre les provinces, le projet aurait aux yeux du gouvernement le grand avantage d'éviter dans une large mesure les querelles entre les députés. Le quotient de représentation en vertu de la nouvelle loi serait d'environ 45,000 âmes tandis qu'il serait de plus de 50,000 âmes si l'on divisait la population de Québec comme le veut la constitution. Cela entrainerait donc beaucoup moins de remaniements dans les limites d'une même province pour rajuster le représentation plus ou moins selon la population. Et l'on sait que la plupart des députés n'aiment pas que l'on touche aux limites de leur comté.

Tactique dénoncée en Pologne

Varsovie. — Le parti polonais des paysans, dirigé par le vice-premier ministre Stanislaw Mikolaczyk, a accusé officiellement l'organisation communiste des ouvriers polonais de chercher à obtenir le pouvoir au moyen de "fusils au lieu de votes".

Le parti paysan réclame de nouveau la tenue d'une élection générale afin de permettre au peuple de choisir ses administrateurs.

Le groupe ouvrier au parlement de Varsovie ainsi que la presse contrôlée par le gouvernement ont accusé le parti paysan d'avoir brisé l'unité nationale polonaise et d'être appuyé par les forces nationales armées; le parti paysan a répondu à ces accusations que le pays glisse vers la guerre civile à cause des méthodes fortes appliquées par le parti ouvrier qui occupe tous les postes stratégiques dans le régime polonais provisoire.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 1? novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 15 MAI 1946

La journée des professeurs

L'organisation du congrès général de l'Association canadienne-française de l'Alberta avance rapidement et tout porte à croire que ce congrès remportera cette année un succès jamais dépassé.

Dès maintenant nous pouvons annoncer une heureuse nouvelle qui ne manquera pas de plaire à nos instituteurs et institutrices. Le dimanche précédant le congrès, c'est-à-dire le 7 juillet, leur sera exclusivement consacré. Ce sera la **"journée des professeurs"**. Le programme comportera une partie religieuse et une partie professionnelle. Nos instituteurs et institutrices pourront donc tout à leur aise discuter leurs problèmes communs, les meilleures méthodes pédagogiques, les lacunes rencontrées dans leur travail et les remèdes à y apporter. Cette prise de contact devrait intéresser grandement notre corps professoral et produire de fructueux résultats. Nous donnerons le programme détaillé de cette journée aussitôt que tous les détails du congrès auront été fixés.

Nous enverrons sous peu une circulaire à tous ceux qui sont directement intéressés au problème de l'éducation, qui est, comme on le sait, le thème de notre congrès de juillet. Nous faisons donc un appel aujourd'hui à nos professeurs bilingues pour qu'ils secondent les efforts du comité d'organisation et aident ansi au succès du congrès. Nous voulons avoir une idée précise de notre situation scolaire en cette province; nous voulons surtout prendre les moyens pour améliorer notre enseignement. A cette fin, le concours des instituteurs et institutrices nous est absolument indispensable. C'est pour arriver à ce but que nous avons jugé opportun de consacrer une journée spéciale à notre corps enseignant.

Instituteurs et institutrices, vous avez un rôle important à remplir, une vocation qui est à la fois un honneur et une responsabilité. Sa Sainteté Pie XII le déclarait, il y a quelques mois à peine: "L'idéal du maître sera surnaturel. . . Sa vie privée comme son activité professionnelle doit être surnaturelle dans tout sa plénitude. . . La formation de l'instituteur doit être complète. . ." C'est afin d'aider nos maîtres et maîtresses d'école à bien remplir leur rôle que l'Association leur a consacré une journée spéciale au cours de son congrès. Nous souhaitons que tous et toutes le comprennent et participent à la "Journée des professeurs".

Le Comité d'organisation de l'A.C.F.A.

Le sentiment en affaires

Le ministre des Finances, M. Ilsley, a répondu longuement, la semaine dernière, aux questions de certains députés sur les capitaux anglais au Canada. D'après ses déclarations, ces capitaux s'élèvent actuellement à $1,500,-000,000 environ; plusieurs sont placés dans des entreprises telles que le Pacifique Canadien, la compagnie de la Baie d'Hudson, Canadian Industries, dans certaines banques, etc., et rapportent de gros profits.

Durant la guerre, le Canada a rapatrié des valeurs estimées à environ $990,000,000 dont la plus grande partie représentait les obligations du gouvernement et du Canadien National.

Pourquoi le Canada n'a-t-il pas obligé la Grande-Bretagne à financer ses achats dans notre pays avec les valeurs canadiennes qu'elle détient encore et qui représentent un milliard et demi de dollars? Pourquoi, au contraire, lui a-t-il consenti un nouveau prêt sans intérêt de $1,250,000,000 sans même obtenir la garantie qu'elle dépensera cette somme chez nous?

Voilà les grandes questions posées à notre ministre des Finances. Elles en ont suscité beaucoup d'autres.

M. Ilsley a répondu que le problème avait été étudié avec soin par le gouvernement et les représentants de la Grande-Bretagne. Si le Canada avait forcé celle-ci à liquider ses dernières valeurs canadiennes, a-t-il dit, d'autres pays auraient voulu suivre son exemple (les capitaux anglais placés à l'étranger rapportaient avant la guerre un revenu annuel d'un milliard), et la capacité commerciale de la Grande-Bretagne en aurait été considérablement diminuée.

Au cours du débat, le ministre a affirmé que s'il y avait eu réquisition des valeurs canadiennes détenues en Grande-Bretagne lors du prêt sans intérêt de $700,000,000 en 1942, "les détenteurs britanniques seraient aujourd'hui mécontents au delà de toute expression".

Il a expliqué ce que sont les placements britanniques à l'étranger. Ils représentent, dit-il, "les fruits des épargnes de plusieurs générations de Britanniques et les moyens par lesquels la Grande-Bretagne a participé au développement des ressources de plusieurs pays".

"Les valeurs de la Grande-Bretagne à l'étranger correspondent, sous certains aspects, aux ressources naturelles qu'ont d'autres pays. L'Angleterre n'a pas beaucoup de ressources naturelles et elle peut supporter sa grande population seulement parce qu'elle a partagé dans le développement des ressources d'autres pays en fournissant la machinerie, l'équipement et l'expérience pour ce développement. En retour, ell a obtenu un droit ou une valeur dont elle retire un revenu."

Durant la guerre, l'Angleterre a dû céder une partie de ses placements à l'étranger. Si nous les réduisons encore, continue M. Ilsley, "en la forçant de vendre ses valeurs canadiennes qui lui restent, nous allons augmenter ainsi le fardeau de l'échange monétaire britannique à un tel point que la Grande-Bretagne sera incapable de suivre les politiques commerciale et monétaire que nous voulons la voir suivre".

Les explications de M. Ilsley ne manquent pas de sentiment. On est même un peu étonné qu'il en ait manifesté autant dans une question d'affaires. Il n'est pas le seul, d'ailleurs, qui ait fait appel à des raisons sentimentales pour justifier nos prêts sans intérêts à l'Angleterre. D'autres l'avaient précédé dans cette voie. Mais il semble les avoir tous dépassés quand il a parlé du mécontentement des détenteurs britanniques de valeurs canadiennes. Ils auraient été contrariés "au delà de toute expression" s'ils avaient dû les céder en échange des sacrifices de toute sorte consentis par les Canadiens pour sauver leur patrie à eux de la destruction et de la famine.

Cela nous instruit singulièrement sur l'état d'esprit de ces messieurs; plus sans doute que M. Ilsley ne le pensait en faisant aux Communes ses déclarations.

En même temps, il nous a instruits sur ses propres sentiments. Les intérêts britanniques le préoccupent réellement "au delà de toute expression".

Quant au déplaisir du contribuable canadien qui doit verser à l'Angleterre l'argent dont elle a besoin pour consolider son commerce mondial, maintenir sa livre sterling, il n'en est pas question. Il continuera à vendre, à des prix inférieurs souvent à ceux du marché, les produits que l'Angleterre veut bien pour le moment lui acheter, après avoir payé lui-même l'intérêt des sommes prêtées pour effectuer ces achats. Il continuera de donner d'une main ce qu'il reçoit de l'autre.

Voilà où nous mène le sentiment colonial. . . et le sentiment tout court.

Vraiment, "ce n'est pas riche".

S. P.

En lisant les journaux

Des conversions

L'EVANGELINE. — Depuis quelques semaines, nos quotidiens des provinces maritimes sont remplis de nouvelles peu divertissantes, meurtres, divorces, exploits de communistes qui font de l'espionnage au Canada et autres récits semblables. Si ces histoires écoeurantes vous fatiguent, des récits plus édifiants pourraient peut-être vous reposer. Disons donc un mot de quelques conversions récentes.

Le mois dernier, une nouvelle de Madrid annonçait qu'un ancien député du Front populaire espagnol hostile à la religion pendant la guerre civile, vient de se convertir au catholicisme. Il s'agit de Regnia Garcia, qui fraternisait avec une femme députée, Dolorès Ibarruri, surnommée la Pasionaria, communiste enragée et digne de tous les mépris. M. Garcia fit connaître sa conversion dans une lettre à un journal de Santander, et il exprima publiquement ses regrets pour "les grands torts que j'ai commis lorsque je combattais les institutions catholiques".

Pendant la guerre civile espagnole, certains partisans du soi-disant gouvernement républicain ne connaissaient qu'imparfaitement les crimes abominables commis par le parti au pouvoir. Après la guerre, ils purent repasser les événements et les regarder à tête reposée, et ils comprirent que les Rouges étaient les premiers responsables. A la lumière des événements, plusieurs de ces partisans, opposés à la religion, se convertirent au catholicisme. Parmi les intellectuels qui firent leur soumission à l'Eglise, on mentionne en particulier le docteur Andreas Ovejero et le docteur Garcia Morente. Ce dernier devint prêtre et mourut en 1944.

Au cas où ces récits de conversions vous intéresseraient, en voici une autre, moins récente, mais peu banale, puisqu'il s'agit d'un communiste qui devint jésuite.

M. Marcel Gaudart, croyant pouvoir améliorer la condition des ouvriers de France, adopta les doctrines de Marx et se fit communiste. Mais, plus tard, il comprit que le remède de communiste serait inefficace à cause de l'égoïsme de la nature humaine, égoïsme qu'une révolution économique est incapable de faire disparaître. Revenu à de meilleurs sentiments, il fit sa soumission à l'Eglise et entra dans la Compagnie de Jésus.

Renaissance religieuse

LE DROIT. — De passage aux Etats-Unis, S. Exc. Mgr Hervas, évêque auxiliaire de Valence, a signalé le renouveau social et moral qui a lieu actuellement en Espagne, tout particulièrement au sein de la jeunesse. Cette renaissance religieuse est la meilleure garantie de l'établissement d'un ordre meilleur, et il ne faudrait pas que des influences étrangèrs viennent la paralyser et la combattre. Par ailleurs, S. Em. le cardinal Parrada Garcia, archevêque de Grenade, déclare que les tratagèmes des ennemis de l'Espagne sont à base de mensonge, mais qu'ils ont un but bien défini, celui d'introduire le même régime politique qui a abouti aux horribles jours de 1936. Ce régime qui se prétend démocratique, mais qui, en réalité, serait à la solde de Moscou, l'Espagne catholique et nationale n'en veut pas.

Y a-t-il un homme cultivé, bien conscient de lui-même, qui oserait s'approcher du Christ, et là, bien en face, je ne dis pas l'insulter, la question ne se pose point, mais lui dire: Tu n'est qu'un homme comme moi? Je crois que celui-là est encore à naître.

Sertillanges.

L'Eglise et le divorce

Explications au sujet du mariage

Le mariage est indissoluble. — Pas de divorce possible. — Déclaration de nullité. — Les mariages mixtes.

En face de la vague de divorces qui nous inonde, il est important de bien connaître la doctrine de l'Eglise au sujet du maraige. Si l'Etat peut faire certaines lois qui touchent au mariage, comme par exemple la question des contrats, l'autorité civile n'a aucunement le droit de se mêler de la question du mariage proprement dite, comme de célébrer le mariage ou d'accorder le divorce. Seule l'Eglise catholique est juge en cette question qui touche au sacrement.

Autre point: le divorce proprement dit. Même l'Eglise ne peut pas briser le lien d'un mariage qui a été contracté validement et consommé. Seule la mort peut rendre la liberté à l'autre partie contractante.

Voici à ce sujet quelques distinctions qu'il importe de faire sur la question du mariage. Nous les tirons d'un article paru dans le Devoir.

L'Etat a-t-il des droits sur le mariage? Le mariage étant de droit naturel et d'institution divine, l'Etat peut légiférer en autant que ses décisions ne vont pas contre le droit naturel. Mais la législation, civile sur le mariage ne saurait affecter que le mariage des infidèles, des non baptisés ou les effets purement civils du mariage comme, par exemple, le régime de communauté ou de séparation de biens des époux.

Divorce

Le mariage sacramentel et consommé est absolument indissoluble et ne peut être brisé par aucune autorité tant civile qu'ecclésiastique; seule la mort d'un des conjoints peut le dissoudre.

Mariage non-sacramentel

Mariage sacramentel, c'est-à-dire, mariage entre infidèles, entre non-baptisés.

Si l'une des deux parties se convertit à la religion catholique et si l'autre partie, demeurée païenne, ne veut pas vivre pacifiquement avec son conjoint devenu catholique, c'est-à-dire, si le conjoint non-catholique ne permet pas à son conjoint catholique de vivre selon les principes de sa religion, l'autorité religieuse compétente peut permettre au conjoint catholique de se marier à un catholique afin de lui faciliter la pratique de sa religion. Le premeir mariage sera dissous lorsque la partie convertie contractera un nouveau mariage. C'est ce qu'on appelle le "Privilège Paulin". (1 cr. VII, 12 s.) *Canon 1120.*

Mariage non-consommé

Lorsqu'un mariage même sacramentel, c'est-à-dire, entre deux baptisés, n'a jamais été consommé, le Souverain Pontife personnellement peut accorder, pour des raisons très graves, dispense du lien matrimonial contracté à la suite de ce mariage et ainsi permettre aux deux conjoints de se remarier (Canon 1119).

N.B.—Dans les deux derniers cas précités, le Pape n'accorde pas un divorce, mais il dispense du lien matrimonial les parties en cause: lien naturel seulement dans le cas du privilège paulin; lien sacramentel dans le cas du mariage non-consommé entre baptisés.

Nullité et annulation

L'Eglise n'accorde jamais de divorce; elle n'annule jamais un mariage; elle peut déclarer cependant qu'un mariage est nul, qu'il n'a jamais existé. Par exemple: un mariage a été contracté entre cousins au deuxième ou au troisième degré alors que les parties ignoraient ce lien de parenté et, en conséquence, aucune dispense n'avait été accordée. Plus tard on découvre l'existence de la parenté; on en fait la preuve et l'Eglise déclare que ce mariage est nul, qu'il n'a jamais existé, à cause de l'empêchement de parenté qui existait au moment du mariage et pour lequel on n'a pas obtenu dispense. Dans un tel cas l'Eglise permettra aux parties de présenter leur cause devant le tribunal civil afin de mettre fin aux effets civils du mariage.

L'annulation est un jugement civil considérant comme nul et sans effet un acte qui a été posé validement au point de vue civil et qui a été considéré comme valide jusqu'au moment du jugement. Par exemple: l'autorité civile dans la province de Québec requiert le consentement des parents dans le cas d'un mariage de mineur. Si un mineur contracte mariage sans le consentement de ses parents, ceux-ci pourront faire annuler le mariage; mais ce jugement en annulation n'a aucune valeur devant l'Eglise.

Mariages mixtes

On a ensuite posé la question: est-il permis à la partie catholique, après avoir fait bénir son mariage par un prêtre catholique, de passer devant le ministre protestant? Non. Et c'est une des promesses que les parties, et la partie catholique et la partie proteestante, doivent signer avant que la dispense puisse être accordée.

Dans certains pays où l'autorité civile exige que les parties se présentent devant un officier civil pour assurer les effets civils du mariage, l'Eglise tolère que les parties se présentent devant cet officier civil; mais celui-ci ne doit agir qu'en tant qu'officier civil et la cérémonie ne doit comporter aucun caractère religieux quel qu'il soit. Cette cérémonie civile ne dispense pas les parties de l'obligation de se présenter devant un prêtre catholique pour faire bénir leur union. De même l'Eglise permet aux futurs époux de se présenter devant un officier civil pour se munir d'une "licence" là où la loi civile l'exige, comme aux Etats-Unis, en Ontario, etc.

Mais jamais l'Eglise ne permet à la partie catholique de se présenter devant un ministre religieux non catholique et agissant en tant que tel, soit avant soit après la cérémonie devant le prêtre catholique (canon 1063). La partie catholique qui enfreint ce règlement encourt par le fait même, sans qu'aucune déclaration officielle soit requise, une excommunication réservée à l'Ordinaire (canon 2319, par. 1.)

La plus vieille du monde

Le Caire est l'ancienne "Memphis", la capitale quatre fois millénaire de la Basse-Egypte et peut-être la ville la plus ancienne du monde. La calife Omar, qui la conquit en 629, lui donna le nom arabe de "Fostat", qui ne dura pas. Ce fut la grande dynastie musulmane égyptienne, celle des Fatimites, établie en 969, qui imposa son empreinte à la ville et lui donna son nom: "El Kahira", (la victorieuse), dont nous avons fait le Caire. Sa population actuelle dépasse 1,300,000 habitants.

Journée

Les anciens Babyloniens commençaient la journée au lever du soleil, les Juifs et les recs au coucher du soleil, et les Egyptiens et Romains à minuit, comme la plupart des peuples modernes.

Le Saint Evangile

Le 4e dimanche après Pâques

EVANGILE

(S. Jean, chap. XVI, v. 5 à 14.)

En ces jours-là, Jésus dit à ses disciples: Je vais à celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande où je vais. Mais parce que je vous ai ainsi parlé, votre coeur est rempli de tristesse. Cependant je vous dis la vérité, il vous est utile que je m'en aille; car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra point à vous; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde du péché, de la justice et du jugement. Du péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi; de la justice, parce que je vais à mon Père, et que vous ne me verrez plus; du jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire; mais vous ne pouvez les porter à présent. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. Il ne parlera pas de lui-même; mais il dira tout ce qu'il aura entendue, et il vous annoncera les choses à venir. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera.

REFLEXIONS

Pourquoi quittez-vous la terre, Seigneur Jésus? Où allez-vous? — Je vais à la droite de Dieu pour vous servir d'avocat; je vais dans mon royaume pour vous y préparer des places; je vais dans le sein de mon Père pour vous envoyer l'Esprit consolateur. Voyez combien il vous est utile que je m'en aille. Que votre coeur ne s'attriste pas. Vous ne me verrez plus: mais je ne cesserai pas d'être avec vous; vous aurez mon Esprit. Et quand il sera venu, il vous fera comprendre les paroles que je vous ai dites, et vous en annoncera beaucoup d'autres que je ne puis maintenant vous dire. Il vous enseignera toute vérité, vous révélera les secrets du royaume des cieux, vous donnera la force de me glorifier par toute la terre, et restera avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Venez, ô Esprit-Saint! remplissez les coeurs fidèles du feu de votre amour. Venez reprendre le monde de ce qu'il n'aime pas Jésus-Christ, ne suit pas ses exemples et ne garde pas sa parole. Venez lui faire craindre le terrible jugement qui l'attend.

Au pays albertain

Pour une élite professionnelle

par Marc-R. MEUNIER

On admettra sans peine que toute entreprise de colonisation, de développement, en somme de peuplement de nouveaux territoires est essentiellement une oeuvre de collaboration. Les réalisations de notre groupe ethnique en ce domaine en sont une preuve évidente. Cette collaboration revêtira des caractères différents selon les régions à ouvrir à la civilisation, selon aussi le degré de conviction qui animera les intéressés, mais toujours elle exigera de part et d'autre des sacrifices, de la compréhension, de la patience et surtout beaucoup de travail persévérant. Notre histoire, comme celle de tous les peuples d'ailleurs, démontre amplement que les oeuvres durables ne s'édifient pas sans peine. Même en notre siècle de vitesse et de progrès l'on ne saurait échapper à cette loi qui a toujours caractérisé notre existence.

Les pouvoirs publics et la famille

Or, de toutes les entreprises essentielles, la colonisation est probablement celle qui requiert la plus étroite union des bonnes volontés pour atteindre sa fin véritable: la prise de possession et la mise en valeur de toutes les ressources naturelles d'un pays. Ordinairement elle s'appuie sur la coopération ou du moins sur la bienveillance des pouvoirs publics qui peuvent seuls lui faciliter l'accès à ces ressources. Dans le cas du défrichement et de la culture des terres neuves ils iront même jusqu'à affecter à l'exécution de certains travaux essentiels des sommes importantes. En ces dernières années, en tout cas, cette pratique semble avoir été l'apanage exclusif du Québec. Ensuite commence la phase d'établissement proprement dit, alors que les familles, pas toujours conscientes du courage qu'elles déploient, arrivent pour se tailler un domaine dont elles espèrent tirer leur subsistance et préparer à leurs fils une place au soleil. Faisant bon marché de l'esprit de conquête et de conservation que suppose un pareil déplacement, il se trouve encore des gens pour qualifier d'aventuriers ceux qui se vouent à l'agrandissement de la patrie. C'est là sûrement méconnaître les motifs supérieurs qui nous avons de nous emparer de la seule ressource qui nous soit réellement accessible et d'accroître ainsi notre importance numérique au pays.

Clergé et vie paroissiale

Notre colonisation s'effectuant surtout sur une base paroissiale, source de notre survie, elle compte évidemment sur la collaboration du clergé. Celui-ci ne s'est jamais dérobé à sa tâche, si ingrate fût-elle parfois, et fit preuve d'un dévouement qui ne trouve pas souvent son égal. L'édification d'une solide structure paroissiale a toujours constitué pour nos groupements, même les plus éloignés, l'assurance de l'autonomie et de la stabilité si nécessaires à la prospérité. **Sans cet élément de force il est douteux que nos groupements minoritaires de l'Ouest canadien eussent pu tenir le coup depuis une trentaine d'années contre les mouvements d'assimilation qui les ont assaillis.** Les seules fléchissements que l'on a pu constater ont pris naissance dans les centres urbains plus exposés à prendre le chemin du moindre effort. Les terriens toutefois se sont rarement laissé affaiblir; mieux servis peut-être au point de vue économique qu'ils ne le furent durant les années de crise, ils se préparent des successions chez leur jeunesse et invitent à se rendre grossir leurs rangs des familles québécoises qui peuvent disposer de quelqu'avoir. La propagande se fait en ce sens de famille en famille, de connaissance en connaissance; elle prend même depuis quelque temps une importance considérable. C'est la meilleure forme qu'elle puisse revêtir, car elle se trouve ainsi dénuée de toute exagération si fertile en désillusionnements. Ainsi les familles établies là-bas s'assurent des renforts de choix à qui elles peuvent ménager des avantages de toute espèce dont on ne saurait mésestimer l'importance.

Manque d'une élite professionnelle

Cela ne veut point dire que dans la région nord-albertaine surtout, si prometteuse pour l'avenir, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

L'on constate encore des lacunes, pas toutes faciles à combler, et l'une de celles-ci est incontestablement la pénurie actuelle d'une élite professionnelle si indispensable au bon fonctionnement de la plupart de nos centres. Un besoin urgent s'y fait sentir de médecins canadiens-français. Ce n'est certes pas là une nécessité qui s'identifie à la province d'Alberta, puisque la plupart de nos régions de colonisation du Québec en souffrent. Heureusement qu'ici on compte, peut-être beaucoup trop, sur le dévouement des gardes-malades et l'utilité des unités sanitaires, ce qui n'est pas le fait de la plupart des provinces, surtout dans leurs parties éloignées des grands centres. O nobjectera que la vie s'y poursuit quand même et souvent sans l'assistance locale des hommes de profession. Cela est vrai, mais combien plus agréable ne rendraient-ils pas l'existence de ces braves gens en partageant leurs épreuves et leurs succès et en s'accordant une vie de dévouement et d'oeuvres fécondes. Ils y trouveraient d'ailleurs et amplement leur profit, car il est peu de paroisses de là-bas qui ne puissent faire vivre et même prospérer un médecin, fût-il un **spécialiste.** L'invitation est d'autant plus pressante que déjà des professionnels de nationalités étrangères s'installent un peu partout parmi les nôtres avec l'intention bien arrêtée d'y rester. La plupart ont respectivement des territoires d'un rayon d'une quarantaine de milles et sont occupés au point de ne savoir où donner la tête. Les quelques médecins canadiens-français que l'on compte là-bas sont débordés et salueraient avec une extrême bienveillance la venue de confrères. C'est là un aspect du problème qui serait surtout de nature à inviter à la réflexion les plus jeunes professionnels aux prises avec la concurrence des grandes villes.

Quelques **dentistes feraient** là-bas des affaires d'or. Il en est un ou deux qui viennent périodiquement et en prévision de leur venue on établit dans les paroisses des listes d'attente. Les clients qui ne peuvent se faire soigner lors de ces visites spasmodiques doivent parcourir une distance de 285 milles, soit jusqu'à la capitale de la province d'Alberta pour s'assurer des traitements essentiels. Les oculistes n'auraient pas non plus à se chercher de la clientèle. Quelques **avocats** pourraient aussi y très bien faire leur vie. Et quand on voit l'entassement de **professionnels** dans certaines villes, l'on se demande ce qu'ils attendent pour aller recueillir les petites fortunes que ne manqueraient pas de leur assurer un déplacement de quelques centaines de milles. En plus de pouvoir exercer dignement et profitablement leur profession, ils se trouveraient à collaborer à la grande entreprise de l'établissement des nôtres. Ils pourraient jouer dans nos paroisses un rôle éminemment utile; ils feraient oeuvre professionnelle et nationale et donneraient leur pleine mesure de collaboration aux autres groupes de personnes qui ne ménagent ni leur dévouement ni leurs sacrifices pour l'avancement et le bien-être de nos compatriotes.

Marc-R. MEUNIER,
du Service de Colonisation aux Chemins de fer nationaux du Canada.



Colette Brisson et Paul-Emile Boisvert, deux des petits artistes qui paraîtront dans un menuet *Louis XV*, au concert qui sera donné à Legal, dimanche prochain le 19 mai.

Fête à Legal

C'est dimanche, le 19 mai prochain, qu'aura lieu à Legal, la célébration de la St-Emile, patron de la paroisse et de M. le curé Emile Tessier. Pour l'occasion, il y aura grand'messe solennelle et festival musical. Bienvenue à tous les paroissiens et amis de Legal.

LEGAL

Deux de nos plus anciens pionniers, M. et Mme Napoléon Demers, ont dit adieu à leur paroisse, après quarante-cinq ans de résidence. Ils se retirent à Edmonton où ils se sont portés acquéreurs d'une propriété située à 10886, 98e rue. M. Demers est le frère de Mme Délia Stack et de M. Damase Demers, actuellement retenu à l'hôpital par une très sérieuse maladie. Mme Demers, bien connue à Beaumont, avait nom Annie Charest.

* * *

Le jeune Wilfrid Jalbert qui, à 15 ans, vient de perdre la vie dans un accident de garage, était le fils de M. E-douard Jalbert, autrefois de Legal et de Thorhild, frère de Mme Noël Boisvert.

* * *

A propos de garage, M. Denis Boisvert, a fait un échange de demeure avec M. Elie Bergevin, déjà installé dans l'ancienne maison du Docteur Riopel, voisine du garage des frères Lucien et Elie Bergevin.

* * *

Un mariage s'annonce à Edmonton qui intéressera Legal. Mlle Denise Garneau de 10140, 151e rue, Jasper Place, fille de M. Arthur Garneau et de son épouse Jeanne Caouette, épousera prochainement M. Marcel Bellerive, fils de M. et Mme Georges Bellerive, de Westlock.

* * *

M. Roland Davio, de la région de Barrhead, depuis plus d'un an, a fait une courte apparition au village, en fin de semaine.

* * *

En la Fête des Mères, M. Léo (Fat) Maurier et son épouse Jeanne d'Arc Cloutier, ont fait baptiser un cinquième enfant, une jolie fillette qui a reçu les noms de Marie-Jeanne-Yvette. Les parrain et marraine, M. et Mme Fred. Simon, à longue distance, ont été représentés à la cérémonie par M. et Mme Frank Rémillard, tous oncles ou tantes de l'enfant.

BEAUMONT

La semaine dernière avait lieu le mariage de M. Victor Bérubé avec Mlle Juliette Lambert. M. Pierre Bérubé servait de témoin à son fils et M. Xavier Lambert accompagnait sa fille. Mlle Lucille Lambert agissait comme fille d'honneur et M. Roland Lambert comme garçon d'honneur. M. le curé Lapointe bénit l'union et chanta la messe. A la tribune Mlle Florence Bérubé nous fit entendre un bel Ave Maria, accompagnée par Mlle Angéline Lavigne. Après la messe l'on se dirigea chez M. Xavier Lambert où un délicieux diner attendait les deux familles. Le souper chez M. Pierre Bérubé fut aussi délicieux. La soirée eut lieu dans une salle de la ville où tout Beaumont était présent. Ces jeunes s'établissent à Beaumont. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

* * *

Le dimanche 5 mai une réception en l'honneur de Mlle Angéline Lavigne, à l'occasion de son prochain mariage, eut lieu chez Mlle Marie-Rose Bérubé. Ce fut une belle fête, beaucoup de dames et demoiselles et beaucoup de beaux cadeaux; un délicieux goûter fut servi par Mme et Mlle Bérubé. Mlle Lavigne remercia en termes très émus toutes les personnes présentes, et aussi chez M. Bérubé pour avoir prêter leur maison pour cette belle fête.

* * *

Visiteurs de Legal: M. et Mme Maurice Vaugeois et M. et Mme Benoit St-Martin, chez M. Wilfrid Vallée et M. Rosaire Magnan.

* * *

Il semblerait qu'il y a une épidémie de cassures dans la paroisse; un une épaule, un autre un bras, d'autre une jambe, d'autre une orteille; espérons que ce sera bientôt fini et que tous reviendront d'aplomb.

* * *

A l'hôpital, la jeune Juliette Bérubé, fille de M. et Mme Marie-Louis Bérubé qui dût être opérée d'urgence pour appendice, et Mlle Simone Magnan sous traitement, Mme Hervé Bérubé pour une opération dans un genoux. A tous nos voeux de prompte guérison.

* * *

En visite chez ses parents, M. Arthur Bérubé.

* * *

Encore une ferme qui passe d'un Allemand à un Canadien français; c'est la ferme de M. Wysemberg qui vient d'être achetée par M. Ernest Gobeil; félicitations à M. Gobeil qui aura besoin de plusieurs fermes pour placer ses nombreux garçons; tout cela augmente la paroisse.

* * *

La chaire faite par M. Amédée Leblanc est maintenant finie, vernie et peinturée; c'est un beau meuble et nous en sommes fiers; félicitations à M. Leblanc pour son beau travail.

FALHER

Réunion du Cercle des Fermières

Après la prière d'usage, les minutes de la dernière réunion furent approuvées sur propositions de Mme Paul Despins, secondée par Mme J.-Bte Morin. Malgré le temps pressé des semailles, plusieurs assistaient à la réunion. Dès le début M. Gareau, notre agronome, est venu nous donner une conférence sur les jardins, la manière de faire les plantations, de semer les graines de jardin, afin de réussir le mieux possible.

M. Gareau sut répondre très aimablement à toutes les questions posées par l'assistance. Cette intéressante causerie fut très appréciée des Dames qui le remercient très sincèrement de ses bons conseils.

L'assemblée fut rehaussée par la présence des RR. PP. Saint-Jacques et Frigon, et de M. L. Sicotte, gérant de notre Caisse populaire. Ils nous ont eux aussi, beaucoup intéressées. Le bon esprit et l'entrain ne manquaient pas.

Ensuite Mme J.-Bte Morin proposa qu'à notre prochaine réunion, nous ayons une partie de bingo, dans le but de nous égayer un peu. Ce fut approuvé à l'unanimité.

Il est aussi proposé par Mme A. Coulombe que les dames qui ont des plants de reste, de tomate, choux, céleri, les emportent au cercle afin de les échanger entre elles. De cette manière chacune pourra se procurer les plants de légumes qui lui manquent. C'est aussi un bon moyen de nous entr'aider. Mme L. Dentinger seconda la proposition.

Cette réunion fut ajournée sur proposition de Mme L. Langeler, secondée par Mme Alp. Martineau.

La prochaine réunion est fixée au 4 juin.

La secrétaire

MORINVILLE

Nous regrettons que, pour des circonstances incontrôlables, le correspondant de Morinville ait été dans l'impossibilité de nous parler plus tôt des fêtes qui ont eu lieu le cinq de ce mois. Heureusement qu'un visiteur a bien voulu se charger de cette tâche et nous a donné des détails tout à fait intéressants. Pour notre bonne population de la paroisse, elle reste encore sous le charme qui l'a captivée durant toute cette journée. Elle ne sait ce qu'elle doit le plus admirer de la magnificence des cérémonies ou de la grandeur du sacrement. Elle a suivi les deux avec un intérêt tout particulier et le silence était si complet et si intense que l'on se serait cru à une cérémonie funèbre. Les jeunes surtout ont été très touché de revoir leurs condisciples d'autrefois rentrer d'un pas ferme dans la milice du Seigneur. Bravo donc à nos deux jeunes lévites qui ont fait les choses si vaillamment et que le Seigneur les protège durant leur carrière que nous souhaitons longue et prospère. Depuis leur ordination ils sont réclamés un peu partout, mais tous deux nous reviendront chanter une de leurs premières grand'messes. Monsieur l'abbé Conway le fera dimanche prochain et le Père Douziech, le dimanche suivant.

* * *

Cette fête de l'ordination a occupé tous les esprits depuis une quinzaine et nous n'avons prêté qu'une oreille distraite aux événements du dehors. Ainsi nous n'avons qu'à peine remarqué que plusieurs constructions sont en marche dans notre petite ville. Il y a le restaurant Bruens qui ouvrira ses portes dans les prochains jours, le moulin à farine qui est en voie de s'implanter tout près de la gare, une grande remise pour instruments aratoires et que sais-je encore. En tout cas, Morinville passe par une ère de prospérité qui fait rêver un peu tout le monde.

* * *

Et les semences? Elles vont plutôt lentement et la température n'est pas idéale pour le travail. Le froid des nuits arrête la végétation et l'herbe des champs attend des jours plus ensoleillés et une pluie bienfaisante avant de pousser davantage.

Nos amateurs de balle au camp ont commencé dimanche dernier leur première partie de ligue et bon nombre des nôtres se sont fait un devoir d'y assister.

ST-ALBERT

Les fêtes de Pâques se sont écoulées ici avec leur ferveur accoutumée. Le soir du Jeudi Saint, une trentaine de jeunes gens et jeunes filles du C.Y.O. ont fait une heure sainte, en groupe sous la direction du R.P. A. Tétreault, o.m.i., leur aumônier.

On se rappelle avec plaisir la désopilante comédie anglaise qu'ils ont jouée pour la Saint-Patrice, et ils sont à en prépare une autre pour l'été.

Leurs assemblées mensuelles avec sa page d'Evangile, son enquête et ses jeux sont toujours bienfaisantes.

Nos enfants d'école s'enthousiasment peu à peu pour la Croisade Eucharistique. Soixante-seize furent reçus aspirans- croisés, peu après Pâques.

Depuis quelques semaines, grande activité au village: on creuse, on construit; on a même nivellé un terrain dans le "Parc de la Mission" afin d'en faire un terrain de jeux pour nos jeunes. Les jeunes filles s'organisent pour la ballemolle, la balle-au-panier et la ballevolante.

Les joueurs de bridge ont suspendu leurs hostilités pour l'été.

Dimanche le 12 mai nos jeunes ont donné un thé et une courte séance à leurs mères dans la salle paroissiale. Les enfants de l'école indienne voulurent prendre part au programme et ils furent bien appréciés. Le goûter se clôtura par une allocution de l'aumônier. Les jeunes de Saint-Albert font bien les choses.

BEAUMONT

La semaine dernière fut assez mouvementée. Mardi matin, vers les quatre heures, départ de M. le curé pour l'hôpital. Il souffre, d'après les examens médicaux, d'une attaque de calcul biliaire. Peut-être devra-t-il subir une opération. Nous espérons cependant qu'il s'en tirera autrement.

* * *

Mardi, mariage de Mlle Angéline Lavigne et de M. Maurice Goudreau. M. Albert Lavigne accompagnait sa fille, et M. Eugène Goudreau servait de témoin à son fils. Mlle Lillian Goudreau était fille d'honneur et M. Gérard Magnan, garçon d'honneur. La mariée, vêtue de blanc avec voile et couronne, portant un beau bouquet de roses rouges, était ravissante. La fille d'honneur, en rose pâle, portait un joli bouquet de roses roses. Comme la mariée faisait partie des enfants de Marie, elle reçut les honneurs de la Congrégation. A la tribune des chants de circonstance furent rendus par les enfants de Marie et par M. Calixte Magnan, avec Mlle Florence Bérubé à l'orgue. La mariée était une de nos musiciennes. Comme elle ne quitte pas Beaumont, peut-être aurons-nous recours à elle encore de temps en temps, quand l'autre sera obligée de s'absenter. Le jeune couple s'établit à Beaumont. Nos meilleurs voeux les accompagnent. Le Rév. Père Patoine, d'Edmonton, a béni l'union, vu que M. le curé était à l'hôpital.

* * *

La semaine dernière fut aussi la semaine des étudiants et la semaine de la joie. Tous les élèves adhèrent à en faire une belle semaine qui restera dans leur souvenir. L'on commença d'abord par une visite à l'église où un acte de réparation au Sacré-Coeur fut lu auquel répondirent les élèves. Un témoin nous dit que c'était bien beau d'entendre tous ces élèves répondre du fond du coeur et tous ensemble. Ensuite, ce fut la parade dans les rues du village, bannière en tête avec cette inscription: La vie est belle, magnifique. Chaque élève portait un petit drapeau fait par eux-mêmes avec la même inscription. Il y eut diner en plein air par les élèves, les institutrices et quelques parents qui avaient pu répondre à l'invitation des institutrices d'assister à la parade et de visiter les écoles. Enfin eurent lieu des jeux avec la meilleure entente possible. Pas un mot de discorde, ce que les maîtresses trouvèrent bien beau. Merci à nos dévouées institutrices du village qui sont Mère Estelle, Mlle Meunier et Mlle Demers. Tous étaient contents de leur semaine et de leur journée. Il faut, de temps en temps, quelque chose pour changer la monotonie. Plutôt que de rire, l'on doit encourager ces choses qui font plaisir aux enfants et les encouragent.

M. Napoléon Bérubé avait mis des drapeaux pour prouver que les vieux aussi partagent la joie des enfants. Tous le remarquèrent et en furent contents.

* * *

Encore des achats de terre. Cette fois, ce sont les frères Maltais qui ont acheté la demi-section de M. Fred Wilkinson. Cela fait 4 quarts que ceux-ci ont achetés des Anglais. Chacun fais son possibles et cela grandit la paroisse.

* * *

Le presbytère est peinturé en neuf. Il a l'air bien propre et semble renaître avec le printemps.

* * *

M. Rodrigue Roy nous laissait dernièrement pour résider à Legal où il s'est acheté une maison. Venu de l'Est il y a quelques années, il a toujours demeuré ici. Ses deux filles sont encore dans la paroisse.

* * *

Avec ce courrier finit la série des mariages avant les semailles. Il paraît que ça recommencera après. Les jeunes veulent continuer d'agrandir la paroisse formée par leurs parents. Nous les en félicitons.

LAMOUREUX

A partir de dimanche 19 mai nous prendrons l'horaire d'été pour les offices de la paroisse. En conséquence la grand'messe du dimanche sera à 10 heures au lieu de 10h.30.

* * *

M. et Mme James Simmons ont présenté au baptême un fils qui a reçu les nom de Joseph-Albert-Grégoire. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Albert Lamoureux.

* * *

Les semailles se font dans de bonnes conditions et ont fort avancé ces derniers jours parce qu'elles n'ont pas été interrompues par le mauvais temps.

Les travaux sur la route Edmonton-Lamoureux progressent régulièrement; mais en même temps les "détours" obligatoires se multiplient aussi.

* * *

En visite à Lamoureux: M. et Mme Eugène Larose, Mme Maurice Guertin, Mme Angèle Bulfour, d'Edmonton, M. et Mme Georges Montpetit, de Legal, Mme Lorette Godbout, de Los Angeles, Mme Gertrude Pugh, M. et Mme Ferdinand Tailleur et leur fils Marcel, de Morinville.

$2,266,710,191 recueillis en impôts

Ottawa. — Le ministre du Revenu, M. McCann, a annoncé que la perception totale de la taxe de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les douanes et l'accise, se chiffre à $2,266,710,191, pour l'exercice financier 1945-1946. On a enregistré une baisse de $99,874,081, avec la somme totale perçue l'année précédente, soit $2,366,581,272.

McLENNAN

Une imposante cérémonie qui restera mémorable et unique dans les annales du diocèse de Grouard, s'est déroulée dimanche après-midi, lors de la bénédiction par Son Excellence Monseigneur U. Langlois, o.m.i., accompagné de son clergé diocésain, de la pierre angulaire de la cathédrale en construction. C'est avec une émotion bien réelle que les assistants spectateurs en plein air, venus de toutes les paroisses environnnantes se joindre aux paroissiens de McLennan, suivirent avec intérêt et recueillement les phases du cérémonial en usage en la circonstance. Le R.P. L. Nadeau, o.m.i., curé, expliquait au peuple, par le haut-parleur, les prières et cérémonies à mesure qu'elles se déroulaient. Le R. Père Jean Marsan, o.m.i., agissait comme maître de cérémonies. Après l'apposition des scellés sur les documents religieux, contenant aussi les noms du Vicaire apostolique officiant, des deux prédicateurs, du cur de la paroisse et des bienfaiteurs, on les déposa dans cette pierre devenue célèbre et sacrée, destinée sans doute à devenir plusieurs fois séculaire. Comme prière finale, on récita les litanies des saints, et Son Excellence bénit ensuite l'assistance. Deux magnifiques *sermons* vinrent clôturer cette fête inoubliable: l'un en anglais par le R. Père Eugène Beaucage, o.m.i., curé de Peace-River, qui prit pour texte "l'unité de l'Eglise"; "sur cette pierre je bâtirai mon Eglise"; non pas mes églises, nous dit le Père. Il a su développer éloquemment et avec érudition ce beau sermon sur la religion catholique. "Ne nous arrive-t-il pas quelquefois de réfléchir sur ce qu'il y a d'éphémère dans la force apparente des peuples qui ne peuvent avoir de tradition religieuse? C'est parce que la source n'est pas divine et de là découlent les persécutions religieuses, et qui existent encore au pays de "la démence rouge".

Le Rév. Père Alfred Bouchard, o.m.i., curé de Falher, prêcha en français. Son éloquence soutenue et éclairée, et sa vibrante prédication, mettent toujours un baume guérisseur sur les volontés vacillantes, et donnent du ton à la foi souvent latente de nos bons catholiques d'aujourd'hui. Autrefois, dit-il, on appelait les familles "l'église domestique" où la vraie croyance n'était jamais en baisse; et il y aura toujours du bonheur, ajoute-t-il pour ceux qui soutiennent généreusement leurs oeuvres religieuses.

Respect et vénération, en cette occasion, de toute la population diocésaine, à Nos Excellences les évêques U. Langlois, o.m.i, et H. Routhier, o.m.i., en ce jour de la position solennelle de la pierre principale du temple épiscopal.

Membres du clergé présents à la cérémonie: Monseigneur Ubald Langlois, o.m.i., vicaire apostolique officiant; le Rév. Père Luc Beuglet, o.m.i., procureur du vicariat; le Rév. Père Léon Nadeau, o.m.i., curé de McLennan; le Rév. Père Alfred Bouchard, o.m.i., curé de Falher, prédicateur; le Rév. Père Eugène Beaucage, o.m.i., curé de Peace-River, prédicateur; M. l'abbé Paul Gagnon, curé de Guy; M. l'abbé Majoric Baril, curé de Jean-Côté; le R.P. Clément Desrochers, o.m.i., curé de Girouxville; les RR. PP. Camille Laroche, o.m.i., curé de Donnelly, Louis-Marie Parent, o.m.i., missionnaire colonisateur, Raphaël Lechasseur, vicaire de Girouxville, Joseph Habay et Gérard Forcade, o.m.i., de la missions Saint-Bernard de Grouard, Césaire Marimann, o.m.i., de la mission du Fort Vermillion, Joachim Campagna, o.m.i., misson du Lac Poisson Blanc, Jean Marsan, o.m.i., maître de cérémonies, Raphaël Lessard, o.m.i., vicaire de McLennan, assistant de l'évêque.

* * *

Mardi dernier, le 9 mai, s'endormait dans la paix du Seigneur M. Jeffrey Piché, père du Docteur Piché. Il est de ceux qui ont acquis beaucoup de mérites pour le ciel, puisque depuis sept longues années couché sur son lit d'hôpital, il a enduré patiemment et dans le silence de la paralysie toutes ses souffrances, aidé cependant tout le long de ce calvaire par les bons soins des religieuses de la Providence et de son fils dévoué, le Docteur Piché, qui lui aussi a certainement partagé les souffrances, sinon physique, du moins morales de son bon père. On ne comprend pas toujours les vues de la Providence, mais Dieu ne fait rien au hasard. Les maladies et les épreuves qui paraissent selon les calculs humains, être un accablement, sont souvent au contraire la voie toute droite qui conduit vers les sommets éternels. M. Piché s'est endormi dans la paix des saints.

La sépulture a eu lieu à Gravelbourg, Saskatchewan. Nos bien sincères sympathies au Docteur et à sa famille.

FALHER

Le Rév. Père Benoit Frigon nous revenait d'Edmonton il y a une quinzaine de jours. Pour la deuxième année consécutive il étudiait à l'Université de l'Alberta afin de décrocher son diplôme en éducation. Aujourd'hui que le succès a couronné ses efforts ,nous l'en félicitons sincèrement et nous lui souhaitons une fructueuse carrière professorale.

La semaine dernière, grâce à la collaboration du gouvernement provincial et de la municipalité de Falher, on gravela les rues du village; ce qui n'est pas une mince amélioration dans notre pays de "gumbo".

Dimanche, le 12, eurent lieu les obsèques du bébé Lorraine Nadeau, âgée de 2 mois et demi. Nous offrons nos sympathies aux parents éprouvés, M. et Mme Alyre Nadeau, du Lac Magloire.

Lundi, le 13, le Rév. Père Frigon bénissait le mariage de M. Paul Bradley de New-Fish-Creek et de Mlle Madeleine Despins, de Falher. Nous souhaitons aux nouveaux époux une longue vie de bonheur.

Mardi, le 7, la Rév. Soeur Marie de St-Médard, supérieure du couvent de Falher, prenait le train pour l'Est où elle assistera au chapitre général des Soeurs de Sainte-Croix à St-Laurent. Deux postulantes, filles de la paroisse l'accompagnaient: Mlles Florence Mercier et Orietta Bélanger.



SOUMISSIONS POUR CHARBON
(Provinces de l'Ouest)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, la mention "Soumission pour charbon pour les provinces de l'Ouest", seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), le lundi 27 mai 1946, pour la fourniture de charbon pour tous les édifices fédéraux et fermes expérimentales des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

On peut obtenir les formules de soumission, ainsi que les spécifications auxquelles sont jointes les conditions, en s'adressant à l'acheteur, ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., à l'architecte régional résident, Winnipeg, Man., à l'architecte régional résident, Saskatoon, Sask., à l'architecte régional résident, Calgary, Alta, et à l'architecte régional résident, Victoria, C.-B.

Les soumissions doivent être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des spécifications ministérielles et conditions qui y sont jointes. Les marchands de charbon doivent donner dans leur soumission le numéro de leur permis.

Le ministère se réserve le droit d'exiger d'un adjudicataire quelconque, avant de lui donner une commande, un dépôt de garantie sous forme soit d'un chèque visé par une banque à charte canadienne, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, soit de bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes dont le capital et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore de bons susdits pour une partie de la garantie et d'un chèque visé tel que susdit pour la balance.

Par ordre,
J.-M. SOMMERVILLE,
secrétaire

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 avril 1946.

BONNYVILLE

Dimanche était la fête des Mères. Toute la paroisse était très heureuse de voir ce beau jour rehaussé par des décorations de fleurs naturelles sur l'autel. Des jeunes firent la collecte, des jeunes filles vendirent des roses rouges ou blanches, selon que les mamans étaient vivantes ou défuntes, et presque tous furent ainsi décorés. Le chant était de circonstance et le sermon toucha chacun du plus profond de l'âme en rappelant ce que nous devons à ces tendres mères.

* * *

Nous apprenons qu'un accident est arrivé à des jeunes aviateurs du Lac Froid, alors qu'ils conduisaient l'aéroplane de Georges Rault au-dessus de Vegreville. L'avion s'abattit, dit-on, en pleine ville; une jeune fille fut blessée. Les détails manquent. M. Geo. Rault était à Bonnyville dans le moment et il se rendit en toute hâte à Vegreville. Nous aurons d'autres détails plus tard.

* * *

Un autre accident qui aurait pu avoir des résultats fatals arriva à M. Philippe Sigler, acheteur de fourrure bien connu depuis 4 ans dans le pays. Sa machine fut frappée de côté par une autre plus pesante au carrefour de l'école Beacon, à 6 heures 30 samedi. Les deux machines sont presque démolies, et M. Sigler s'en tirera avec quelque douleur au genou, qui semble ne pas être très sérieuse. Les autres, des jeunes Ukrainiens de Glendon, n'ont pas une égratignure.

* * *

Ce matin avait lieu le mariage de Mlle Sylvianne Joly, fille de M. et Mme Laudas Joly, et M. Louis Laplante, de Bonnyville. L'heureux couple partit en voyage. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et de succès.

LA COREY

Dimanche, M. le curé annonçait le résultat des élections des syndics afin d'en remplacer deux qui sont partis de la paroisse: Arthur Saint-Pierre et Hervé Robert. MM. Albert Limoges et Albert Bureau ont été nommés.

* * *

M. Joseph Nadon est revenu de l'hôpital général d'Edmonton où il a subi une grave opération. Il espère bien se remettre dans un mois.

* * *

M. Edouard Limoges a vendu son cheval de course à son frère. Il a plié bagage pour aller rejoindre la marine sans doute. Rolland Duchesne l'accompagnait.

* * *

La gent écolière vient de terminer sa semaine de joie. La fin est arrivée vendredi par la parade au village avec drapeaux, inscriptions et tambours. Continuez d'être toujours joyeux.

* * *

Pendant la guerre, le ministère des Postes n'avait pas d'argent pour nous donner le service du courrier trois fois la semaine. Cependant, au fédéral, on trouve de l'argent pour augmenter le salaire des députés.

* * *

M. Edmond Morneau a rendu visite à sa fille, Mme Jos. Plouffe.

* * *

Albert Labonté a passé la fin de semaine à Saint-Paul alors qu'il conduisait Mlle B. Doucette en visite chez ses parents. Nous réservent-ils une surprise?

* * *

A l'occasion de la fête des Mères nos croisés ont étrenné leur nouveau drapeau fait à Edmonton. Il leur fait honneur.

FORT KENT

En ce jour mémorable de la fête de saint Joseph on en avait profité pour la première communion de nos chers petits enfants. Vingt-et-un petits chérubins, si l'on peut dire, car ils en avaient bien l'air, s'approchèrent de la sainte Table pour recevoir le petit Jésus, et qui de nous les grands ne renouvellaient pas de pieux souvenirs.

Notre fête patronale est maintenant du passé, la température quoique un peu froide amena une belle assistance; la messe à l'heure ordinaire fut célébrée par notre curé, l'abbé Connoir, et chantée en parties par nos jeunes, avec des cantiques appropriés pour la fête. L'après-midi réunissait les paroissiens dans le sous-bassement de l'école où des jeux tinrent la foule animée; des goûters étaient servis par nos dévouées dames marguillières. La soirée vit une salle encombrée; nos auditeurs ont joui d'une récréation avec les "Merveilles de Fatima". Le tout aurait pu être plus à la perfection avec un plus grand théâtre.

Notre grande râfle qui se composait de sept articles furent gagnés comme suit: Caisse de pois par l'abbé Tardif, curé de Bonnyville; set de toilette, Louis Dery; outillerie, Mme Dany Levasseur; caisse de prunes, Eugénie Roux; sac de farine, Mme Hervé Levasseur; 1 gallon d'huile et graisse, Josaphat Matrineau; les dix livres de meil, M. Fred Gamache; le bocal de bonbons, M. Jean-Paul Campeau, avec le chiffre de 239 morceaux; la statue, Mlle Alida Gamache. Les autres articles non râflés reviendront à la prochaine soirée.

Les organisateurs de cette journée qui étaient les marguilliers remercient tous ceux et celles qui ont aidé et contribué pour en faire un si beau succès.

Retour de Californie

Mlle Clémentine Poitras, de Bonnyville, est de retour d'un long voyage en Californie chez sa soeur, Mme H. Poitras, qui demeure a San Diego. Pendant son séjour là-bas, elle a visité les montagnes et elle a admiré la beauté et la grosseur des fleurs californiennes. Elle aurait bien aimé rencontrer le renommé Thibaudeau à Los Angeles, mais il y avait en ce moment-là grève des tramways.

Mlle Poitras est en route pour Bonnyville.

THERIEN

Vendredi le 10 mai un bon nombre de parents et amis se rendirent, en veillée surprise, chez M. et Mme Oswald Langdeau pour fêter leurs noces d'argent.

On commença par jouer aux cartes. L'ambition était grande; c'était à qui aurait gardé sa place le plus longtemps. Quelques chansons, quelques jeux, ensuite un délicieux goûter à la fin duquel il y eut trois présentations.

Premièrement, adresse de circonstance et présentation d'un joli cadeau artistiquement décoré en pièces de vingt-cinq sous; il comptait la belle somme de vingt dollars, donnés par les enfants et présentés par le plus jeune de la famille.

Ensuite, offrande d'une belle coutellerie en argent présentée par Joyce Braconnier au nom de tous les amis ainsi qu'un joli gâteau à trois étages, décoré blanc et argent, en chiffres 25.

Les heureux jubilaires émotionnés jusqu'aux larmes purent finalement remercier très sincèrement et cordialement tous ceux qui étaient venus leur souhaiter encore longue vie, santé, bonheur etc., etc., et tout spécialement aux organisateurs qui étaient leurs enfants, M. et Mme Sylva Ouellette, M. et Mme Ephrem Gascon, ainsi que M. et Mme Edmond Robert.

Ensuite continuèrent les jeux de cartes, quelques petites danses pour les jeunes et c'est ainsi qu'on s'amusa pour finir une joyeuse soirée jusqu'aux petites heures du matin.

M. et Mme Langdeau comptent 8 enfants, tous garçons dont quatre ont été en service actif durant cette dernière guerre.

Malheureusement deux d'entre eux ne purent être présents: Emile, en Canada, et Ulysse, encore en Allemagne.

Ceux qui étaient présents: Mme Lachevrotière, mère de M. Langdeau; M. Joe Bossé, M. et Mme Jules Boucher, Mme Agnès Boucher, M. et Mme Edmond Robert, M. et Mme William Girard, M. et Mme Angelo Girard, M. et Mme Robert Chartrand, M. et Mme Maurelle Chartrand et Lilliane, M. et Mme E. Braconnier et Marguerite, M. et Mme Ephrem Gascon ainsi que Gabrielle, Marcelle et Louis, M. et Mme Sylva Ouellette, Mlles Jacqueline et Gilberte, M. et Mme Joe Rougeau, Jeanne et Anita, M. et Mme Joe Bouchard, M. et Mme Noël Lafrance, M. et Mme François Carle, Mme Adélard Gonneville, M. et Mme Edgar Normand, M. et Mme Delphis Lamoureux, M. et Mme Joe Gratton, M. et Mme Edouard Bachoffer, Henri Phillips, Raymond St-Arnauld, Delmas Johnson, Hélène Carle, Irvin Ambler.

Conférence de la paix le 15 juin?

Paris. — Le secrétaire d'Etat, James Byrne, a proposé au Conseil des ministre des Affaires étrangères que la conférence de la paix de Paris ait lieu le 15 juin, mais aucune décision n'a été prise. Le commissaire soviétique aux Affaires étrangères, V.-M. Molotov, s'est opposé à cette proposition. Il a fait remarquer que les projets de traités de paix avec l'Italie et les anciens satellites de l'Axe doivent être tout d'abord complétés. Peu de progrès ont été réalisés jusqu'ici dans l'étude de ces projets de traités.

ST - VINCENT

Mme Théophile Philippe a fait un stage de quelques jours à l'hôpital de Saint-Paul et sa santé en a été améliorée de beaucoup.

* * *

Gerald Ryan était en visite chez sa soeur Mme Pierre Olénik, en fin de semaine.

* * *

Depuis son retour d'outre-mer, M. Léon Brochu est installé chez son père.

* * *

Cette année la fête paroissiale a été célébrée le 12 mai. Il y avait beaucoup de visiteurs parmi lesquels on remarquait, avec plaisir, des Religieuses qui étaient autrefois du personnel du Couvent de Saint-Vincent, ainsi que des familles d'ici qui ont passé à des paroisses environnantes depuis quelques années. Un programme varié et fort bien réussi a fait de la séance une soirée des plus agréables. On a pu tour à tour se laisser bercer par les voix fraîches des jeunes filles dans leurs chants légers et les voix graves des vieillards fredonnant l'Ancien Temps. La souplesse et la grâce des jeunes filles, dans leurs pas cadencés au son de la musique, était chose bien charmante et à la fois bien reposante pour des yeux amateurs de l'art et du beau.

Lemporte-pièce était certainement un beau drame rendu avec nuance et sincérité, drame d'une haute inspiration morale.

A 10 heures 45 tout était terminé, et on aurait voulu ne se voir encore qu'au début.

Saphinie Justicy

Violent incendie à Fort Kent

On dit que le bon Dieu éprouve les siens; s'il en est ainsi la famille de M. Jos. Rondeau fut bien éprouvée mercredi dernier lorsqu'un incendie se déclara vers les quatre heures de l'après-midi et dans peu de temps consuma de fond en comble leur demeure qui n'avait été construite que depuis une douzaine d'années. Heureusement que cette journée n'était pas favorable pour le travail aux champs; plusieurs personnes se trouvaient au village et montrèrent leur bravoure en aidant à sortir le contenu de la demeure; une bonne partie fut sauvée en bonne condition et douloureusement on vit brûler le reste. Les gens sont généreux dans ce coin de notre comté; espérons qu'ils tenderont tous une main généreuse à cette brave famille canadienne. Car celui qui donne secours aux éprouvés prête à Dieu.

Par la voix de la Survivance la famille de M. Jos. Rondeau remercie toutes les personnes qui leur ont porté secours de cette dure épreuve.

TANGENTE

M. le curé Legendre partait pour Edmonton hier soir pour prendre part à une réunion; il sera de retour vers la fin de la semaine. Le Révérend Père Le Chasseur le remplace ici pendant son absence.

* * *

Plusieurs de nos gens ont déjà été éprouvés par la maladie cette année. M. et Mme A. Dumont qui tour à tour subirent de grosses opérations, vont très bien après une assez longue convalescence. M. Ernest Portelance est aussi de retour à la maison après un séjour de deux semaines à l'hôpital de McLennan pour une inflammation de poumons qui fut assez grave. M. Isidore Langlois, retourné à Edmonton une deuxième fois pour soins médicaux, n'est pas encore de retour, nous lui souhaitons une prompte convalescence. Espérons que les beaux jours ensoleillés apporteront à tous un renouveau de bonne santé.

Encouragez la Survivance, quand vous avez des travaux.

Los Angeles

Il y aura moins de sardines californiennes cette année; elles ont baissé de 545,650 tonnes à 395,143 tonnes.

Comptez ces sardines maintenant; je n'en ai pas le temps. On ne les a pas pêchées une par une, vous comprenez.

* * *

Pas de chance pour celui-ci: il gagne $1,000. aux courses; puis le voleur entre chez lui, la nuit, et les lui vole, emportant certains autres articles per-dessus le marché.

* * *

L'actrice Irene Dunne a le plus chic petit chien. Elle l'a habitué a entrer son journal dans la maison. Mais il lui entre aussi ceux des voisins.

* * *

On essayait d'aider une grosse dame à monter dans le tramway. Pas moyen. C'est qu'elle essayait d'en sortir. Comme elle descendait à reculons, le conducteur se mit à la tirer de l'avant par la main; puis un monsieur à la pousser par derrière.

* * *

Nous avons maintenant la brume de nuit. C'est régulier en mai et en juin. Elle n'est pas si épaisse que celle de février qui empila 30 autos en un accident.

* * *

Notre petite ville sur mer, Long Beach, est épatée. Elle a atteint 242,081 de population. C'est la cinquième ville californienne.

* * *

On vient de déménager une petite maison dans laquelle naquirent 30,000 bébés. Une maternité, naturellement.

* * *

L'O.P.A. doit surveiller 14,476 restaurants dans la Californie du Sud, pour y faire observer les réglements sur le prix des repas.

* * *

Un capitaine de la guerre civile, Jackson, a fêté son anniversaire de naissance. Il a 105 ans.

* * *

Des soldats revenus du front font des courve-lits avec les centaines d'emblèmes, d'épaulettes, etc., des costumes d'armes.

* * *

Le "All-Year Club" qui vous dit combien la Californie est belle, n'a pas manqué son coup lorsqu'il apprit qu'un Californien avait fait pousser un géranium de 13 pieds, 6 pouces et trois huitièmes de hauteur. On envoya ce géranium au collège des plantes à l'Illinois, afin que le fait soit bien connu.

* * *

Le consul de France à Los Angeles, M. de Manziarly, donna un souper d'adieu au consul de France à San-Francisco, M. Jacque Baeyens, qui part pour Shanghaï. L'Hollywood français y était représenté par Annabella, Maria Montez, Pat Patterson, Boyer, Aumont, René Clair, Tyroe Power et Gene Tierney ne purent s'y rendre.

Québec donne une statue à Domrémy

Paris. — A l'occasion de la fête de sainte Jeanne d'Arc, le 20 mai, une nouvelle statue de la sainte française, donnée par la province de Québec à Domrémy, ville d'origine de la sainte, sera inaugurée en présence de représentants canadiens-français.

Son Excellence le major-général Georges Vanier assistera à la présentation de deux films canadiens: "Chanson populaire, numéro cinq", sur le folklore canadien, et "Le Vent qui chante", sur la fabrication d'orgues.

Une restitution

Québec. — Les employés du ministère du trésorier provincial ont été surpris de trouver dans le courrier une série de chèques pour une somme de $1,800 pour le remboursement des droits de successions. L'enveloppe, qui portait l'étampe de Montréal, contenait aussi une petite note disant que la somme était le remboursement des droits de succession dus à la province.

L'ignorance religieuse, l'un des plus grands malheurs du monde

Au début du mois d'avril, les Espagnols tenaient, à Barcelone, un congrès sur l'enseignement du catéchisme. Notre Saint-Père le pape clôtura lui-même ce congrès par une allocution à la radio dont nous donnons ici les derniers passages.

Après avoir déploré le divorce entre le citoyen et le chrétien, la culture et la religion, le pape continue:

Mais avec quelles conséquences!

Vous êtes-vous jamais penché sur une personne tombée qui était telle précisément parce qu'elle n'avait ou presque jamais entendu prononcer le nom de Dieu ni entendu parler de sa Loi? Et s'il n'y a pas de connaissance de Dieu sur la terre, comment peut-il être reconnue et Sa loi observée. Si tant d'hommes ne connaissent ni Jésus-Christ ni son Egilse, ou les connaissent sous un faux jour, comment est-il possible qu'ils soient aimés et écoutés? Et si Dieu est inconnu et Sa loi méprisée, comment pouvons-nous nous étonner si l'histoire n'est qu'un enchaînement de catastrophes? Il n'en peut être autrement. Nous répétons les paroles de notre glorieux prédécesseur, Pie X: "Là où l'esprit est enveloppé des ténèbres d'une épaisse ignorance, il est impossible que subsistent une volonté droite ou de bonnes moeurs" (Encyclique "Acerbo Nimis).

Devoir de tous

Le monde souffre de fort tristes maux, mais peu dépassent l'ignorance religieuse sous quelque forme que ce soit. La société humaine a un besoin urgent de remèdes radicaux, mais peu pressent autant que la diffusion du catéchisme. Les parents autour du foyer de leurs maisons, les maîtres dans l'atmosphère sérieuse de l'école, les prêtres dans le sanctuaire des églises et partout peuvent et doivent étendre à l'humanité l'insurpassable service d'ouvrir aux générations nouvelles, par l'enseignement du catéchisme, les trésors de la doctrine catholique, et d'imprégner cet enseignement dans leurs âmes, afin que, une fois imbues de l'esprit chrétien, une fois affermies dans la vérité, la justice et la charité de l'Evangile, enflammées de l'amour de Jésus-Christ, la paix future puisse s'étayer sur elles, la seule paix digne de ce nom, qui est la paix chrétienne.

Félicitations et encouragements

Nous ne fermons pas les yeux sur ce qui se fait dans votre pays pour la formation des catéchistes et pour l'organisation de l'enseignement de la doctrine. Nous savons et Nous ne pouvons que vous en féliciter que votre législation scolaire démontre chez ses auteurs une claire compréhension de l'importance du problème et de tous les devoirs de ceux qui gouvernent une nation catholique. Mais précisément pour cette raison, Nous sommes heureux d'avoir eu cette occasion de vous demander de persévérer et de toujours marcher de l'avant.

Ne vous contentez pas de remercier Dieu qui, "par sa providence aimante, vous a fait la grâce immense de naître au sein d'une nation chrétienne, dans un pays, éclairé depuis l'aube du christianisme par la doctrine de l'Evangile." Mais, de plus, montrez votre gratitude pour un don aussi signalé. Chacun d'entre vous, dans la mesure de ses moyens, devrait voir à ce que "aucun parmi vous n'ignore les salutaires enseignements" de la religion chrétienne, quoique l'accomplissement de ceci requiert votre coopération et vos sacrifices personnels.

Appel aux enfants

Et vous, milliers et milliers d'enfants qui, en ce moment, les yeux grands ouverts, entendez la voix de votre Père — un Père qui désirerait, s'il était en son pouvoir, vous embrasser tous, un par un, vous qui êtes l'espérance manifeste de l'Eglise et de votre pays, les âmes candides dans lesquelles brille encore la douce et pure lumière de l'innocence, pressez-vous et allez au catéchisme. Ne le laissez pas tomber de vos mains. Ecoutez sans perdre un mot ceux qui vous l'enseignent. Apprenez à le compredre le mieux possible et n'oubliez jamais sa doctrine qui un jour peut-être — un jour éloigné que vous ne pouvez pas encore entrevoir — sera votre ancre de salut dans les épreuves de la vie.

Le Pape désire que, dans le catéchisme, vous appreniez à placer Dieu au centre de vos vies, à connaître et à aimer Jésus-Christ, à vivre dans Sa Grâce et dans la fidèle observance des Commandements; à être bons, à être obéissants, à être studieux, et surtout à être pieux."

Le Pape termina en donnant sa bénédiction aux congressistes et à toute l'Espagne catholique "qui est toujours l'objet de l'affectioin spéciale du Vicaire du Christ".

Annonces classifiées



Mlle Cécile Vallée, de Bonnyville, a remporté le trophée McGibbon, lors du festival de musique tenu à Edmonton la semaine dernière. Le juge a loué hautement la pureté et la chaleur de sa voix de soprano, ainsi que les qualités de son exécution. Elle s'est classée première de sa classe avec 86 points. Mlle Vallée a depuis de nombreuses années fait sa marque dans les divers concours où elle a paru; elle a même remporté la première place de la province lors du concours de Blanche-Neige. Nos sincères félicitations à notre jeune compatriote.

Chronique d'Action Catholique

Bah! à quoi bon? Ca ne changera rien . . .

Combien de fois n'avons-nous pas entendu cette boutade à propos de quelque organisation nouvelle qui prétend améliorer les conditions de vie humaine dans un domaine ou dans un autre! Il est bien facile de rire d'un mouvement de bienfaisance qui exige parfois des sacrifices exagérés semble-t-il de ceux qui s'y donnent. Il est beaucoup moins facile d'y faire sa part et de consentir à supporter le ridicule.

Lorsque Frédéric Ozanam, il y a un siècle, fondait les cooférences de Saint-Vincent de Paul, il s'est trouvé beaucoup plus de sots pour s'en moquer que de généreux pour y donner leur vie. Les premiers sont heureusement morts dans l'oubli, les seconds sont regardés aujourd'hui comme de grands bienfaiteurs de l'humanité. Pourtant Ozanam aurait bien pu dire comme tant d'autres: "Cela ne me regarde pas!" et continuer à vivre sa vie honnête et tranquille. Ne pas se déranger et ne pas être dérangé, c'est si commode et si paisible. . . .

Il a jugé plus chrétien de dire: "Au bien qui peut se faire même sans nous, malheur à nous si nous ne collaborons pas!" Il a ouvert les yeux et il a vu tout autour de lui beaucoup de bien à faire, beaucoup de misères physiques et morales à soulager. Il s'est mis à l'oeuvre, laissant braire ceux qui disent: "Bah! à quoi bon? ça ne changera rien.

Ouvrir les yeux d'abord, et voir, c'est-à-dire faire enquête, c'est la première étape avant toute action sérieuse. Ensuite juger s'il y a lieu de se déranger. . . Puis agir en conséquence. C'est la méthode logique et naturelle adoptée dans l'Action Catholique.

Il peut arriver que l'on ait mal vu, et que, en conséquence on ait porté un faux jugement. Il s'en suivra une bévue. Faudra-t-il se'n inquiéter? Oui, assez pour procéder plus sagement à l'avenir, mais pas assez pour cesser toute action.

Il faut consentir parfois à risquer de se tromper lorsqu'il est évident qu'il faut agir. Il se commet beaucoup plus de mal par omission peut-être que l'on n'est porté à le croire. On devrait se rappeler cet axiome: "ne pas faire le mal, c'est bien; mais ne pas faire le bien, c'est mal, très mal pour un chrétien.

Il sera consolant, lorsque, malgré toute la bonne volonté, on aura commis quelque gaffe, de se rappeler cette parole du cardinal Mercier: **"Il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne font jamais de gaffes, mais toute leur vie en est une."**

Georges ARCOUETTE

Jeune pianiste québecois à l'honneur

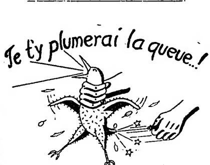
Québec. — Clermont Pépin, jeune pianiste et compositeur québecois de 19 ans, a gagné le premier prix d'un concours de composition, sous les auspices de la Canadian Performing Rights Association de Toronto.

Le concours était ouvert à tous les étudiants en musique du Canada, et son concerto pour piano et orchestre lui a valu le premier prix ($750) qui lui permettra de poursuivre ses études au Conservatoire de Musique de Toronto.

Secours insuffisants

Washington. — Fiorello La Guardia, directeur général de l'Administration de secours et de réhabilitation des Nations-Unies, a déclaré que les allocations en vivres comme moyen de prévenir la famine étaient "franchement insuffisantes", et il demande aux pays qui ont des vivres de contribuer à "prévenir une catastrophe".





Chronique du club "Alouette"

Dimanche soir après nous être réunis, nous nous donnâmes tous la main pour aller à la salle "Memoriall" où nous savions que le temps passerait bien, puisque c'était le grand concert annuel du Juniorat; aussi nous n'avons pas été désappointés. En passant, félicitations aux junioristes.

Comme annoncé par notre président, M. Léger Roy, nous aurons dimanche prochain le 19 mai un tournoi de Ping-Pong. Alors, amateurs, n'oubliez pas la date et surtout n'oubliez pas de bien pratiquer d'ici à ce temps-là car il y aura de beaux prix.

Un Consistoire en décembre?

Rome. — Dans les cercles du Vatican, on croit que Sa Sainteté le Pape tiendra peut-être un consistoire en décembre pour remplire trois vacances au Sacré Collège des Cardinaux. Un nouveau cardinal sera nommé pour succéder au feu le cardinal lennon, de Saint-Louis. Un cardinal allemand et un cardinal irlandais seraient aussi choisis.

MEARNS

Première messe du R. Père Douziech

Beaucoup de gens de la paroisse St-Charles s'étaient rendus à Morinville pour assister à l'imposante cérémonie où le R.P. Douziech fut élevé au sacerdoce par Son Excellence Mgr Routhier. Cependant le jeune lévite réservait sa première grand'messe dominicale pour sa paroisse natale. Il va sans dire que les paroissiens de Mearns manifestèrent leur joie d'une manière admirable. La foule remplissait l'église pour le St-Sacrifice qui eut lieu à 11 heures. Au prône, le très estimé curé, M. l'abbé Merchant, qui fut l'artisan dévoué de toute la fête, félicita le jeune prêtre et exprima au nom de ses paroissiens les sentiments d'admiration et de joie qui débordaient de tous les coeurs. M. le curé expliqua, ensuite, d'une manière très délicate pourquoi Dieu avait daigné choisir ce premier enfant de la paroisse à devenir prêtre. Car une vocation doit se mériter et c'est pourquoi la famille Douziech, exemplaire à tous points de vue, méritait d'être ainsi ennoblie pour l'éternité.

Après ces quelques mots du pasteur, le P. Douziech remercia l'assistance et souligna très heureusement que le calice, don des gens de Mearns, est le plus beau cadeau d'ordination possible.

Puis, ce fut le sermon de circonstance donné par le R.P. V. Gaudet, o.m.i., supérieur du Juniorat Saint-Jean.

Le célébrant était assisté par le R.P. Chevier, o.m.i., et le R.F. A. Comeau, o.m.i., comme diacre et sous-diacre.

Après la messe, le jeune Père donna sa bénédiction à tous les gens.

On servit ensuite un grand banquet paroissial dans le sous-bassement de l'église. Tous étaient invités et tous, je crois, répondirent joyeusement à la chaleureuse invitation, car même des étrangers se sentaient chez eux. Selon les mots mêmes du héro de la fête, qui n'oublia rien, toute l'organisation fut splendide, et ce repas nous laissait immédiatement penser aux agapes qui accompagnaient le Saint-Sacrifice au premier temps de l'Eglise, et qui étaient la manifestation tangible de la grande charité des premiers chrétiens.

Après une partie de balle au camp, où Mearns se devait d'infliger une défaite à Rivière-Qui-Barre, un souper fut servi chez les parents du nouveau prêtre. Ce fut là, dans l'intimité, dans la famille Douziech-Comeau, que l'on comprend la grandeur de l'éducation réellement chrétienne, et que l'on dévoile par le fait même le mystère d'une vocation sacerdotale et religieuse.

Après le souper tous les parents et amis se rendirent à Edmonton, pour assister, au Memorial Hall, à la soirée dramatique et musicale qui était donnée par les élèves du Juniorat, en hommage à cet ancien élève devenu prêtre

Le drame "L'enfer contre l'autel", avait été choisi tout particulièrement à cette fin.

Au cours de cette pièce le démon luimême nous faisait réfléchir sur les pouvoirs du prêtre et nous faisait par le fait même admirer les grandeurs du sacerdoce.

Un témoin

La préférence aux Anglais

Londres. — Afin de fournir du travail de façon à payer un salaire de 1,500,000 livres ($6,675,000) par semaine aux anciens combattants, le gouvernement britannique a commencé à expulser 250,000 ouvriers irlandais en Grande-Bretagne. "Ils quittent leur travail à mesure que celui-ci est terminé — à moins que les hommes soient prêts à travailler dans les mines et les femmes, dans les hôpitaux", a rapporté le **Daily Express.**

Société commerciale Canada-Haïti

Ottawa. — Une société commerciale Canada-Haïti a été fondée récemment à Ottawa, et une ligne de navigation directe entre les ports canadiens et haïtiens fonctionnera bientôt pour le transport des marchandises et des passagers entre les deux pays.

Plaintes russes

Athènes. — Le premier ministre Constantin Tsaldaris a déclaré que l'ambassadeur russe, K.-K. Rodionov, a formulé une plainte contre des dessins antisoviétiques parus dans l'hebdomadaire "Floga".

Des rapports de presse ont dit que Rodionov s'est aussi plaint de la destruction de portraits de Staline.

WAKAW, Sask

Grande neuvaine et pèlerinage annuel

Le pèlerinage annuel au Sanctuaire national de la petite Thérèse, à Wakaw, Sask., aura lieu le dimanche 9 juin. Il sera précédé par une neuvaine préparatoire commençant le 31 mai. Les prières de la neuvaine auront lieu de 6 heures 30 à 7 heures du matin tous les jours, du 31 mai jusqu'au 8 juin. Cette neuvaine sera irradiée des postes de la Radio CKBI, Prince-Albert, et CKRM, Régina.

Le samedi 8 juin à 10 heures p.m. procession aux flambeaux avec la statue de sainte Thérèse. Confessions en différentes langues à partir de 7 heures p.m. La direction du sanctuaire invite tous les fidèles amis à faire cette neuvaine, afin de s'assurer le secours et l'intercession de la sainte. La direction invite tous les fidèles à venir prier sainte Thérèse à son sanctuaire national de Wakaw, surtout au jour du pèlerinage annuel, le 9 juin procahain.

Le dimanche 9 juin, Son Excellence Mgr Philippe Pocock, D.D., évêque de Saskatoon, chantera une grand'messe pontificale à 10 heures a.m. Sermons en français et anglais. La messe et les sermons seront irradiés des postes de la Radio CKBI et CKRM.

A 2 heures 15 p.m. sermon par Son Excellence Mgr Philippe Pocok. Ce sermon sera irradié du postde de la Radio CBK, Watrous. A 3 heures p.m., procession du T. S. Sacrement à travers les rues de la ville, bénédiction des malades, et vénération de la relique de la sainte.

Des milliers de pèlerins seront présents à ces cérémonies, et ce pèlerinage sera comme dans le passé un véritable triomphe en l'honneur de sainte Thérèse, pour la gloire du bon Dieu et pour la sanctification des âmes.

Fédération des Coopératives franco-albertaines

La page de la Fédération des Coopératives franco-albertaines

Nous rappelons à toutes nos caisses populaires et autres organisations qui font partie de la Fédération des coopératives franco-albertaines que notre journal met à leur disposition une page spéciale.

Nous espérons que vous vous en servirez.

On pourrait par exemple y insérer des points de vue personnels, des suggestions utiles aux coopérateurs, de courts rapports d'assemblée, des aperçus du travail accompli dans nos différentes paroisses, etc.

On ne sera sûrement pas en peine pour trouver quelque sujet intéressant le lecteur: question financière, problème d'administration, assurance, taux d'intérêt, devoirs des officiers, éducation des membres, utilisation des fonds, et que d'autres points encore.

On l'a dit et répété souvent: l'éducation demeure toujours nécessaire; or, quel meilleur moyen que les colonnes du journal pour faire l'éducation persévérante des membres?

La Fédération elle-même y gagnera par cette publicité. Cette organisation toute jeune encore a besoin de se faire connaître, de se tenir en contact avec nos diverses organisations franco-albertaines. Nous sommes heureux de lui fournir les moyens de progresser et de se développer.

A tous les membres de la Fédération, la plus cordiale bienvenue!

La REDACTION

Une mauvaise façon de procéder

Il s'agit d'un cas récent, qui n'est pas un fait unique; nous pourrions en citer tant d'autres qui illustreraient aussi bien notre pensée. Voici une paroisse agricole de 310 cultivateurs propriétaires qui, après étude du problème de la transformation de leur lait, décident d'établir une société coopérative de beurre et de fromage. La souscription au capital de la société est ouverte. Le moment venu de construire, 96 cultivateurs sur 310 avaient souscrit chacun une part sociale de $50.00. Ils avaient fait un premier versement de $12.50 et ils s'étaient engagés à verser chaque année, $12.50 jusqu'à paiement complet de leur part. Ils comptaient sur l'appui financier de la Caisse populaire qui devait, sur la garantie d'un octroi gouvernemental de $24,000 couvrant la moitié du coût de l'entreprise, avancer à la société coopérative l'argent qu'ils n'étaient pas disposés à souscrire eux-mêmes pour en défrayer la majeure partie du coût. Les administrateurs de la coopérative devaient se débrouiller avec un capital souscrit de $4,800. dont la partie payée était de $1,200. pour organiser une beurrerie et fromagerie dont le coût se chiffrait à $48,000.

Pour eux, il ne semblait pas y avoir d'autre solution au problème que celle de demander à la Caisse populaire d'avancer les fonds nécessaires à l'entreprise. Il n'y avait pas à songer, disait-on, à inciter plus fortement les cultivateurs à souscrire davantage, car on avait eu soin, dès le début, avec la meilleure intention du monde,, et pour n'effrayer personne sur sa participation financière, de dire aux cultivateurs que la Caisse populaire était là pour financer l'entreprise.

C'est là, il faut l'avouer, la façon de raisonner de trop de coopérateurs, j'oserais dire de la majorité des coopérateurs. Elle est fausse, parce qu'elle fait porter sur d'autres épaules les responsabilités qui sont celles des coopérateurs eux-mêmes. Les premiers intéressés dans l'entreprise, ceux qui en sont les vrais responsables, les coopérateurs, veulent faire porter par la Caisse populaire le gros de leurs responsabilités en demandant à celle-ci d'assumer les risques financiers qu'ils refusent eux-mêmes de prendre et que la Caisse, à cause de cela, ne peut décidément pas prendre.

Dans le secteur de la consommation, c'est le même vice. Que de coopératives de consommation sollicitent de la Caisse populaire un emprunt pour poursuivre leurs opérations à un moment où elles ont épuisé tout leur capital de roulement à consentir des ventes à crédit!

Si chaque coopérateur prenait ses responsabilités, le problème financier serait vite réglé. Que chaque coopérateur participe au financement de sa coopérative en souscrivant au moins une part sociale et en la payant sur-le-champ. S'il n'a pas en mains l'argent pour le faire, qu'il aille emprunter de sa Caisse populaire ce qu'il lui faut pour assurer à sa coopérative une participation financière qui lui permette de s'organiser sur une bonne base, pour payer comptant les marchandises qu'il achète de sa coopérative afin qu'elle n'épuise pas le capital nécessaire à ses opérations. La Caisse aide ainsi ceux qui veulent s'aider vraiment. Elle vient ensuite suppléer à ce qu'ils ne peuvent faire eux-mêmes en prêtant à la coopérative elle-même, formée alors de vrais coopérateurs qui méritent d'être aidés et qui fondent leur entreprise économique sur des principes financiers sains.

P.-E. CHARRON

(Ensemble)

La culture du lin

Le lin, oublié pendant des années sur les fermes de l'Ouest revient dans son propre domaine maintenant que les fermiers en ont redécouvert les multiples avantages. Ils ont appris que le lin pousse très bien dans les preiries, que c'est une moisson bonne et profitable, qu'elle est protégée du fait qu'elle est soumise à moins de contrôle du gouvernement que les autres graines et qu'avec la demande croissante de graine de lin pour les besoins domestiques et commerciaux, elle est remarquablement facile à vendre.

Le lin est une céréale de brillant avenir puisque la demande dépasse d'emblée les espoirs actuels d'approvisionnement, et moyennant une bonne organisation elle peut devenir une des moissons les plus profitables qu'un cultivateur des priries puisse récolter.

Avec de bonnes méthodes et des organisations soignées les risques de la culture du lin disparaissent, et les récents développements dans la lutte contre les mauvaises herbes et les maladies ont contribués à améliorer le succès de la culture.

Comme pour n'importe quelle autre culture spécialisée il est profitable de tracer son plan à l'avance, de choisir soigneusement son champ, de pratiquer la rotation, de préparer le lit de la semence, de planter plusieurs variétés de lin, de noter la date de la plantation, de se garder des insectes et des mauvaises herbes. Avec le temps ça rapporte beaucoup, puisque la récolte est facile à vendre, pouvant être mise sur le marché en n'importe quel temps. Grâce à cette organisation et à des pratiques culturelles correctes le lin doit gagner la faveur, et prendre une place avantageuse dans tout programme de ferme.

Les produits du lin sont en progrès constant. L'huile de lin est nécessaire dans la peinture, pour bâtiments et machines, dans la fabrication de prélart et de tapis de toile cirée, dans l'encre d'imprimerie, dans la production du caoutchouc, dans certains médicaments pour le bétail et comme huile comestible dans la fabrication des saindoux. Tourteaux de lin et farine de lin sont utilisés comme nourriture pour le bétali, et la paille de lin sera à la fabriquation du papier à cigarette, du papier à document et du papier -monnaie.

Ca prendrait plusieurs millions de boisseaux de lin de plus pour satisfaire tous les besoins manufacturiers de l'Amérique seule, et même avant que nous ayons rempli ces besoins l'Europe réclame déjà du lin des fermes de l'Ouest canadien.

Pour réussir avec les pommes de terre

Les résultats obtenus dans les travaux d'essais et de démonstrations révèlent que cinq facteurs contribuent pour une large part à assurer le succès dans la production des pommes de terre: 1.—Servez-vous de semence certifiée d'une variété appropriée; 2.—Une provision abondante de matière assimilable à la plante fournie par la rotation, l'emploi de fumier de ferme, d'engrais chimiques et de fumier vert; 3.—Plantation de bonne heure; 4.—Protection efficace du feuillage pendant toute la saison de croissance contre les insectes et les maladies fongiques au moyen d'applications de poussières ou de pulvérisations à fond; 5.—Les méthodes convenables d'arrachage, de classement, d'emballage et d'étiquetage.

Excuses

Londres. — Le premier ministre Clement Attle a présenté des excuses aux Communes pour avoir donné l'impression que les dominions avaient approuvé le projet d'évacuation des troupes britanniques de l'Egypte, alors que, réellement, on n'a pas demandé aux dominions de se prononcer sur cette question dont le Royaume-Uni est seul responsable.

La Caisse et l'emprunteur

Le but de la Caisse populaire, c'est d'amener les gens à **améliorer leur situation.** C'est pourquoi elle exige de l'emprunteur des remises de temps à autre, afin de l'inciter à bien administrer son affaire, **à être prévoyant, à pratiquer l'économie et l'épargne**, qui lui permettront d'amortir sa dette.

L'amortissement systématique de l'emprunt par **la pratique méthodique de l'épargne** telle est la forme de collaboration que doit pratiquer l'emprunteur.

P.-E. CHARRON

LA MORT DE. . .

Séraphin Poudrier

1900: Nous sommes au début d'un siècle *nouveau!* Le monde s'achemine vers l'industrialisation. Comme tous les pays, le Canada se transforme. Malheureusement, dans bien des villages du Québec, Séraphin règne en maître. Y'a bien le curé. . . Y' bien le maire. . . Y'a bien le docteur. . . Mais que peuvent-ils contre Séraphin, le prêteur à la courte semaine, l'usurier du village?

Alphonse Desjardins, est particulièrement ému par la situation. Il voudrait sauver ses compatriotes! Il cherche une formule. Il étudie pendant ses longues soirées la constitution des différents organismes de prêt à travers le monde. Les systèmes européens s'adapteraient mal dans un pays si différemment constitué au point de vue économique: il faut trouver quelque chose de nouveau — faire du neuf! De ces recherches naquit la première caisse populaire, fondée à Lévis en 1900, par un prêt de dix sous, qui après quarante-cinq ans est devenu un actif de cent douze millions. . .

Le bien accompli depuis l'époque de leur fondation par les Caisses populaires Desjardins est incalculable! Elles ont sauvé des milliers de familles, elles ont presque éteint la race des Poudriers.

Evidemment l'esprit de coopération n'est-il pas né hier. Evidemment n'est-il pas né des caisses populaires. Le père Chapdelaine lui-même, qui pourtant ne regardait pas à l'ouvrage, acceptait de l'aide lorsqu'il avait décidé de faire de la terre neuve. Dans les campagnes, lorsqu'un homme du rang ou du village passe au feu, on institue une corvée. Tout le monde aide à reconstruire la grange sinistrée: les vieux dirigent le travail; chacun y participe.

Si bien que l'idée de coopération fait partie chez nous de nos traditons. Il s'agissait de lui donner une forme moderne; une forme qui corresponde aux besoins d'une ère nouvelle! De ce sentiment sont nés ces groupes de gens qui s'unissent pour fins de production et de consommation, pour créer un pouvoir d'achat. Et dans chaque village aujourd'hui, la Caisse populaire Desjardins occupe le centre de ce mouvemnt coopéartif.

Le coût de la vie est plus élevé

Ottawa. — L'index du coût de la vie au Canada le 1er avril était plus élevé qu'en aucun temps durant la guerre, a rapporté le Bureau des statistiques du Dominion.

Le Bureau dit dans son rapport officiel que, sur la base de 1935-39 comptant 100, le pourcentage est monté à 120.1 au 1er mars et à 120.8 au 1er avril. Ce dernier chiffre excède légèrement le niveau de temps de guerre qui fut de 120.5 au mois d'août 1945.

Etat des cultures en Alberta

D'après un rapport fédéral publié le 9 mai, voici qu'elle était l'état des cultures en Alberta.

Les semailles de blé dans les régions sud de la province sont presque finies à la fin d'avril et certaines semailles hâtives commencent à poindre. Il est déclaré que le blé d'automne et d'hiver dans cette région a bien surmonté l'hiver, mais la sécheresse et les grands vents en avril causent quelques dommages.

La neige dans la région centrale de l'Alberta a été généralement épaisse et les cultures d'automne hivernent bien. Il est signalé que les semailles de blé sont en bonne voie depuis le 4 mai, mais de nombreux cultivateurs retardent leur travail en vue d'assurer une destruction complète des mauvaises herbes en labourant un peu plus tard. Des quantités relativement petites d'avoine et d'orge sont semées dans le centre de l'Alberta à la fin d'avril et fort peu de semailles de quelque sorte que ce soit sont faites dans les régions nord et nord-est le 30 avril. Les rapports de la région de la Rivière-la-Paix indiquent que la neige a disparu des champs vers la mi-avril; les cultures d'automne ont bien passé l'hiver. Les travaux ne font que commencer à la fin d'avril. Les conditions d'humidité par toute la province sont généralement passables ou bonnes, mais le mois d'avril a été particulièrement chaud et sec, ce qui fait que certaines régions ont besoin de pluie, surtout dans le sud, pour enrayer l'érosion et favoriser une germination égale.

Le rapport de l'enquête sur les causes de la pénurie des machines de ferme

Dans le but d'obtenir des données plus précises sur les problèmes qui se rapportent aux machines de ferme, le Comité national du Génie agricole a demandé au Ministère féderal de l'Agriculture d'entreprendre une enquête sur la situation. La tâche échut à la Division de l'économie et ses constatations ont été publiées sous le titre suivant: "La situation des machines de ferme dans les provinces des Prairies". Dans l'introduction traitant des causes de la pénurie des machines, M. H.-L. Patterson de la Division de l'économie déclare qu'il est devenu nécessaire pour les cultivateurs de se procurer des machines de ferme des types et dimensions les mieux adaptés, si l'on veut que la production agricole soit maintenue à un niveau élevé dans l'Ouest du Canada.

M. Patterson explique que cette nécessité est devenue spécialement pressante à la suite de la **pénurie apparente** des machines. Il semble que l'augmentation de la demande ait été beaucoup plus forte que la diminution de production. Cette situation a été causée d'abord par l'effet combiné de la sécheresse et de la dépression de 1930 et des années suivantes. Ces conditions ont rendu les cultivateurs financièrement incapables de remplacer les machines lorsqu'il était nécessaire de le faire et comme la récolte était moins abondante à cause de la sécheresse, la demande pour des moissonneuses était moins forte. Lorsque les rendements des récoltes augmentèrent et que les prix devinrent plus favorables, le besoin de plus de machines devint inévitable.

Un deuxième facteur dans la situation était le **manque de main-d'oeuvre** au cours de la guerre. Il devint donc impérieux que chaque homme sur une ferme employât son temps et ses efforts efficacement pour produire des vivres, ce qui entraina l'emploi d'un plus grand nombre de machines. Un troisième facteur était la tendance accélérée vers l'emploi de **types améliorés** de machines récemment développées. Toute amélioration dans l'efficacité des opérations peut abaisser les frais de production suffisamment pour contre-balancer le prix de la nouvelle machine. Pour cette raison un grand nombre de cultivateurs croient qu'ils ne sont pas en mesure d'employer leurs vieilles machines jusqu'à ce que'lles ne soient plus en état de servir. Tous ces facteurs, plus le pouvoir d'achat beaucoup plus élevé, ont créé une forte demande pour certains types de machines de ferme et cette demande est supérieure à la quantité actuellement fabriquée.

Arbres pour les brise-vent

Les sortes d'arbrisseaux et d'arbres employés dans l'établissement des brise-vent sur les fermes des Prairies varient quelque peu avec la zone où elles sont établies. Dans le Sud de la Saskatchewan, où la pluie est plutôt peu abondante, l'espace entre les rangées doit être plus large que dans la Vallée de la Rivière Rouge, où la précipitation est de 20 pouces ou plus chaque année. Dans presque toutes les régions des Prairies, les plus larges brise-vent se trouvent au nord et à l'ouest, d'où viennent les vents dominants. Par contre, dans la zone des vents Chinook du Sud de l'Alberta, les plantations les plus denses se trouvent sur les côtés sud et ouest. Les arbres qui font une nouvelle végétation après qu'ils ont été coupés, c'est-à-dire, qui produisent de nouvelles pousses à même la souche, comme le caragan, le saule, le frêne, le prunier et le cerisier, sont les plus propres à la plantation de brise-vent. La souche des conifères coupés ne donne pas de nouvelles pousses.

Le chef de la famille rurale au Canada français

Causerie prononcée sous les auspices du Comité Permanent de la Survivance française en Amérique

Par Georges Michaud, agronome

Fermiers acadiens des provinces maritimes, habitants canadiens-français du vieux Québec, cultivateurs franco-ontariens, pionniers du Nouveau Québec et de l'Ontario-Nord, fermiers franco-canadiens des prairies et de la Rivière de la Paix grâce à la courtoisie de Radio-Canada, je vous reviens du haut des airs, après trente ans de courses d'un bout à l'autre du pays.

C'est de l'avenir de vos fils, de leur survivance agricole, française et canadienne dont je veux vous entretenir. Nous l'envisagerons cet avenir, sous un des aspects qui vous est le plus cher, celui de la formation du futur chef de la famille rurale.

Que seront-ils?

Dans la ribambelle des marmots d'une bonne maman de campagne, il se trouve plusieurs petits hommes. Que seront-ils demain? Ils seront ce que vous les aurez faits, mesdames. C'est dans le coeur des mamans que les vrais hommes trouvent leur vocation.

Si le père a les moyens, si la mère a des ambitions, et quelle est la femme acadienne ou canadienne-française qui n'en a pas?, vos fils deviendront, les uns cultivateurs, journaliers, artisans, marchands, commis de banque, instituteurs; les autres notaires, médecins, ingénieurs, avocats, arpenteurs, apoticaires, voir même prêtres. Du moins c'est ainsi qu'on l'entendait au Canada français pendant de nombreuses générations. Jusqu'à la fin du siècle dernier il s'agissait de mettre sur pied l'édifice de la race canadienne. Une fois les libertés conquises, liberté religieuse, politique, professionnelle, commerciale, agricole, dans ces avenues largement ouvertes aux activités de notre peuple, il importait d'y lancer des fils nombreux et éclairés, capables de rendre service et de faire honneur à leurs frères.

Grâce à Dieu, les mamans de nos campagnes rurales n'ont pas manqué à la tâche. A l'appel des autorités religieuses et civiles, elles ont donné, par des sacrifices de tous genres, les fils dont la nation avait besoin.

Du haut en bas de l'échelle sociale, dans l'Eglise, la politique, l'agriculture, les professions libérales, la finance, l'industrie, les métiers, les fils de ruraux ont fourni presque toujours le nombre et souvent de brillantes unités.

Exode rural

Toutefois, depuis 75 ans, dans le Québec du moins, les choses ont changé. De 80 p.c. du total de la population, les ruraux sont passés à 36 p.c. Sous l'impulsion des développements modernes, l'appel des villes a été si fort, que des familles rurales ont émigré en bloc vers de nouveaux genres de travail tant au Canada qu'en Nouvelle-Angleterre. L'équilibre de l'édifice de la race cannadienne-française se'n est trouvé menacé.

Le roc fier et indépendant du terrien que rien n'ébranle est toujours là, mais il est rétréci. Les multitudes ouvrières qui le secondent et l'appuient n'ont pas sa solidité. Ce sont des sables mouvants au gré des vents économiques. Masses imposantes encore, très utiles certes, mais instables, elles me font penser à la mer, qui, tranquille et calme, rend de grands services, mais aux jours de tempête, s'agite et menace de tout engloutir.

Il nous importe donc, mesdames et messieurs, que chacun des 36 p.c. de ruraux de cette province compte pour un. Tel le roc de Gibraltar, la forteresse terrienne du Canada français, doit être armée et renforcée.

Conditions de notre force

Que manque-t-il aux terriens, aux chefs de la famille rurale chez nous pour donner leur pleine mesure et continuer la survivance et l'expansion de la race canadienne-française.

Est-ce la force physique? Je ne le crois pas. La force est une manifestation glorieuse de l'intensité de la vie. Collaboratrices du créateur, c'est vous mesdames qui veillez jalousement sur les sources de la vie. L'alimentation au foyer est saine et fortifiante. Les secrets de nos grand'mères vous sont connus et vous avez l'esprit ouvert aux découvertes modernes, transmises par les unités sanitaires et les bons médecins de famille. Si j'en juge par les magnifiques expositions des Cercles de Fermières, l'art de confectionner un vêtement chaud, hygiénique, durable et seyant ne vous est pas étranger; vous et les vôtres vous vous habillez bien.

Bien nourri et bien vêtu, le petit homme sur nos fermes, suit son père aux champs. Petit à petit il s'habitue aux changements de saisons, aux intempéries et s'initie au travail. Ses muscles se forment, et se durcissent, sa taille s'élève ,il devient un homme.

Formation agricole

La période d'apprentissage des travaux agricoles, progressive et graduée, est plutôt un plaisir qu'une fatigue pour lui. Débrouillard, il a vite fait d'acquérir le tour de main où chaque coup porté compte. Sa curiosité, toujours en éveil, se porte sur tout: bêtes, gens et choses. Il acquiert ces habitudes de prévoyance, de décision et d'ordre, qui sont l'appanage de la grande majorité de nos ruraux. Ajoutez à cela l'esprit d'économie, l'amour du travail, la fierté de l'ouvrage bein fait, et vous avez là, le portrait de vos pères et de vos grand-pères de tous ces hommes robustes et courageux qui ont fait notre pays: bûcherons, voyageurs, cultivateurs, qui, à la hache, à l'aviron, à la charrue ont reculer la forêt séculaire.

Traditions ancestrales

Sorties des bois protecteurs de la vieille Acadie, parties de deux bandes étroites de terres de 40 arpents de profondeur, le long des deux rives du St-Laurent, en 175 ans de 1755 à 1930, sept générations d'hommes ont défriché la province de Québec, une partie du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario et ont poussé des pointes audacieuses jusqu'au milieu des populations cosmopolites de l'Ouest canadien et américain, de la Rivière-la-Paix, et de la Louisiane.

Le secret de leur force et de leur accroissement fut de vivre de la terre et sur la terre, d'y élever leur famille, d'établir cette famille, puis cette terre cultivée avec amour, de la passer entière à l'héritier. Avec un soin jaloux, ils ont gardé intacte, leur langue, leur religion, la paroisse et son curé. Leur conception catholique de la vie, unie à la tradition rurale française, leur a fait accepter joyeusement l'effort pénible dans le travail, comprendre la beauté du sacrifice dans l'épargne, pratiquer la doctrine de la famille nombreuse et garder le sens de la mesure dans l'ambition.

La sagesse des siècles et leur gros bon sens leur avaient appris que l'agriculture est, plutôt qu'un moyen de faire fortune, "un genre de vie".

(à suivre)

Air

La quantité d'air qu'un homme respire au cours d'une vie de quatre-vingts ans suffirait à gonfler un ballon de quatre cent cinquante mille pieds cubes.

La Survivance des Jeunes

Quelques conseils de Grand-Père

Mes chers enfants,

Un mot d'abord aux gagnants du concours, dont j'ai publié les noms la semaine dernière; je leur enverrai sous peu les prix qu'ils ont mérités.

Je crois vous avoir déjà parlé de la fête de Dollard des Ormeaux, que nous célébrons chaque année le 24 mai. Avez-vous pensé à organiser une petite fête pour cette occasion. C'est le temps de vous y mettre si vous ne voulez pas arriver trop tard.

Il y a aussi les grands "concours de français" que l'A.C.F.A. organise dans toutes les écoles. J'espère que, comme par les années passées, nombreux seront les élèves qui y prendront part. C'est l'une des journées les plus importantes, probablement la plus importante, pour nos écoliers et écolières de l'Alberta. Il faut vous y préparer sérieusement, non seulement dans l'espoir d'obtenir un prix, mais aussi par amour de votre belle langue française. Il reste peu de temps avant ces concours. Redoublez d'ardeur au travail, comme de vrais petits patriotes. Rappelez-vous que les efforts que vous ferez pour améliorer votre connaissance du français vous seront utiles toute votre vie.

A tous je souhaite le plus entier succès.

Votre vieil ami,

Grand-Père Le Moyne

Notre-Dame du Rosaire de Fatima

(Suite)

Cinquième apparition

"... A dix heures de l'avant-midi, une foule de trente mille personnes s'était massée dans le petit vallon et récitait le chapelet à genoux. A l'arrivée des trois enfants, des hommes furent obligés de leur frayer un chemin dans la foule compacte qui se précipitait sur eux pour les voir ou leur recommander diverses intentions. A la demande de Lucie, tout le monde se remit à prier. Une immense supplication s'éleva vers la Reine du Ciel. Exactement à midi, le soleil commença à perdre de l'éclat, quoiqu'il n'y eût aucun nuage au firmament, et, comme aux apparitions précédentes, la lumière du jour prit une teinte dorée. Tout à coup, Lucie interrompt son chapelet et s'écrie: "La voilà! je la vois!" Presqu'en même temps la foule crie: "Regardez là-bas!" Un globe lumineux vient d'apparaitre aux yeux de cette foule enthousiaste et s'avance avec lenteur dans le firmament, de l'est à l'uoest. A la fin de l'appartion, la foule le verra remonter au ciel dans la direction de l'est. Un vicaire général du diocèse de Lisbonne, venu incognito à la Cova et plutôt prévenu contre les faits extraordinaires qu'on lui avait racontés a fait de ce prodige un rapport circonstancié. A son avis, ce globe lumineux servait de véhicule à la Très Sainte Vierge pour la porter du ciel à la terre et la ramener au Paradis.

Au cours de l'apparition la foule vit encore une nuée blanche qui s'élevait du sol jusqu'à la hauteur d'une vingtaine de pieds, couvrant les enfants et le petit chêne vert; elle s'évanouissait comme une fumée que le vent dissipe et quelques instants après se reformait. . ."

Sixième apparition

"... Comme il fallait s'y attendre, le miracle annoncé pour le 13 octobre suscitait un grand émoi dans tout le Portugal. Des amis de la famille Santos disaient à Lucie et à ses cousins: "Mes enfants, si le prodige que vous avez annoncé ne se produit pas, la foule est capable de vous brûler vifs". (Le bruit courait que des sectaires feraient exploser des bombes pour tuer les voyants au moment de la dernière apparition. A cette menace, les enfants répondaient en souriant: "Tant mieux si l'on nous tue !Nous irons plus tôt avec la Très Sainte Vierge au Paradis).

Dès le matin du 12 octobre, des véhicules de tous genres encombrèrent les routes de Fatima. Par tous les chemins, on voyait s'avancer des foules de pèlerins dont plusieurs marchaient pieds-nus en disant le chapelet et en chantant des cantiques. En dépit de la fraîcheur de la saison, tous ces gens avaient décidé de passer la nuit suivante en plein air pour avoir une meilleure place le lendemain. Toute la matinée du 13, malgré la pluie battante, les pèlerins continuèrent d'affluer. Vers onze heures, plus de soixante mille personnes, trempées jusqu'aux os par la pluie qui tombait toujours, avaient envahi la Cova et attendaient l'arrivée des voyants. Lorsqu'ils parurent, il fallut leur constituer une forte garde de corps pour empêcher la foule de les écraser. Pressée de tous côtés par les flots de cette mer humaine, Jacinte, prise de panique, se mit à pleurer. Arrivés à l'endroit de l'apparition, les enfants récitent le chapelet comme à l'ordinaire. Tout à coup Lucie aperçoit l'éclair et, regardant le ceil, s'écrie: "La Voicie! La Voici!" La Dame a paru sur le petit chêne vert. La foule voit se former au-dessus des enfants une nuée blanche qui s'élève trois fois dans l'air.

—Qu iêtes-vous, Madame, et que voulez-vous de moi? demande Lucie. L'Apparition répond:

—Je suis Notre-Dame du Rosaire, et je veux ici une chapelle en mon honnuer.

Pour la sixième fois, la sainte Vierge recommande la récitation du chapelet et elle annonce que la guerre touche à sa fin. . ."

La danse du soleil

"... Comme la Dame allait partir, elle écarta les mains dans un geste connu, comme pour diriger les regards de ses trois confidents vers le soleil, devenu tout à coup visible. La foule fut alors témoin d'un spectacle inouï. "Tout d'un coup la pluie s'est arrêtée et les nuages opaques depuis le matin sont dissipés. Le soleil apparaît au zénith semblable à un disque d'argent que les yeux peuvent fixer sans être éblouis, et il se met à tourner sur lui-même comme une roue de feu projetant dans toutes les directions des gerbes de lumière dont la couleur change plusieurs fois. Le firmament, la terre, les arbres, les rochers, le groupe des voyants et la multitude immense, apparaissent successivement teintés de jaune, de vert, de rouge, de bleu, de violet. L'astre du jour s'arrête quelques instants. Puis il reprend sa danse de lumière d'une manière plus éblouissante encore. Il s'arrête de nouveau pour recommencer une troisième fois, plus varié, plus coloré, plus brillant encore, ce feu d'artifice si fantastique qu'aucun artificier n'aurait pu en imaginer de semblable. . . Tout à coup tous ceux qui composent cette multitude, tous sans exception, ont la sensation que le soleil se détache du firmament et, par bonds en zigzag, se précipite sur eux. Un cri formidable sort à la fois de toutes les poitrines. . ."

Décisions de l'Eglise

"... Le diocèse de Leiria auquel appartenait la paroisse de Fatima avait été supprimé par Léon XIII, en 1881; il fut juridiquement rétabli en janvier 1918 et Rome lui donna pour évêque Monseigneur José da Silva. Dès son accession au siège épiscopal, en août 1920, le nouvel évêque se mit à l'étude des événements de Fatima. Il interrogea maintes fois Lucie, la seule survivante des trois voyants. Le 13 octobre 1921, il autorisa la célébration d'une messe à la Cova et s'occupa d'y organiser le culte, les pèlerins continuant de s'y rendre de plus en plus nombreux, les 13 de chaque mois. Bientôt une source qu'on crut miraculeuse jaillit près du lieu des apparitions, dans le roc où des ouvriers creusaient une citerne pour recueillir l'eau des pluies. Le 13 mai 1922, Monseigneur da Silva cuvrit l'enquête officielle de l'Eglise sur les événements de Fatima. Il institua une commission de sept membres, chargés de les examiner et fit un précepte à tous les fidèles de son diocèse de déclarer à cette commission tout ce qu'ils savaient pour ou contre les apparitions. L'enquête dura sept ans, et quand tous les travaux de la commission furent terminés, Monseigneur da Silva prit six mois pour examiner encore tous les documents et préparer sa décision, et ce n'est que le 13 octobre 1930 qu'il publia le décret déclarant dignes de foi les visions des petits bergers et autorisant officiellement le culte de Notre-Dame de Fatima. . ."

La résurrection du Portugal

"... Un renouveau de vie chrétienne qui fait penser à une seconde Pentecôte a transformé le Portugal, depuis les apparitions de Fatima; une foule de pécheurs se sont convertis; tièdes et indifférents se sont remis à prier, à fréquenter les sacrements; beaucoup de fidèles communient les premiers vendredis et samedis et le 13 de chaque mois. La dévotion des Portugais à Notre-Dame de Fatima, est extraordinaire. Un Portugais sur six fait annuellement son pèlerinage au sanctuaire de Fatima. Rares sont les familles qui ne récitent pas le chapelet tous les jours. Le nom et l'image de la Vierge de Fatima sont partout l'objet de la plus touchante vénération.

En mai 1936, l'épiscopat inquiété par la propagande communiste promit à Notre-Dame de Fatima d'organiser un pèlerinage extraordinaire, et de consacrer le pays tout entier à son Coeur Immaculé, si Elle protégeait la nation portugaise du fléau du communisme athée. Quelques semaines plus tard, la révolution communiste éclatait en Espagne. Ce malheureux pays devenait un champ de bataille et de massacre. Le Portugal était épargné. Le 13 mai 1938, vingt et un évêques et archevêques et un demi-million de fidèles se rendaient au sanctuaire de Fatima pour remercier la Très Sainte Vierge. Le même jour, dans tout le pays, des centaines de milliers de fidèles remplissaient les églises et, en union avec les pèlerins, offraient à Notre-Dame de Fatima l'hommage de leur fidèle reconnaissance. . . ."

Notre-Dame de Fatima, brochure de 95 pages, au prix de .25 sous, en vente au Monastère des Dominicains, C.P. 210, Sackville, Nouveau-Brunswick.

Pour rire



Courtoisie

Un très galant vieillard assurait dans un salon qu'il n'avait jamais vu de femme laide. Une dame au nez horrible lui dit:

—Je vous défie bien d'affirmer sans rire que je ne suis pas laide!

—Vous, Madame, c'est différent; vous êtes un ange tombé du ciel, mais vous êtes tombée sur le nez.

* * *

Du nouveau

—Quels sont les organes de la vue?

—Les yeux et le nez.

—Les yeux, très bien; mais le nez?

—C'est lui tient les lunettes.

* * *

Chez le dentiste

—J'ai un rendez-vous avec le dentiste; est-il ici?

—Je regrette, mais il est absent.

—Pouvez-vous me dire, s'il vous plaît, quand il s'absentera de nouveau?

* * *

Il a tenu parole

—Le docteur Pichon m'avait promis que je marcherais dans trois semaines.

—Et a-t-il tenu parole?

—Oui, j'ai dû vendre mon automobile pour payer sa note.

* * *

La valeur des cris

—Voyons, monsieur, dix piastres pour m'avoir arracheé une seule dent! Vous ne pensez pas que c'est trop cher?

—Je ne charge ordinairement qu'une piastre, mais vous avez crié si fort que vous avez fait fuir neuf autres clients.

* * *

Les jeunes filles jurent de n'épouser qu'un excellent parti, puis, à la fin, elles se jettent dans les bras du premier venu. N'est-ce pas, Marthe? interroge le causeur s'adressant à sa femme.

—Tu as raison. C'est bien ce que j'ai fait.

Le déjeuner à travers le monde

Le petite déjeuner est une tradition en France; il se compose d'une tasse de café ou de chocolat et d'un ou deux croissants; ceux qui ont séjourné en Italie se rappellent sans doute le menu appétissant du déjeuner: petits pains croquants habillés de beurre doux puis de miel ou de confiture d'abricots, et tasse de café. En Angleterre, c'est le thé matinal, et un peu plus tard, une tranche de lard, ou des oeufs et du bacon, des rôties et de la marmelade, du thé ou du café. Quelquefois, le hareng fumé ou le rognon grillé sont substitués au bacon. Traversez l'Ecosse et vous n'y verrey jamais un déjeuner sans porridge (céréales chaudes). Les déjeuners en Amérique offrent une plus grande variété. La diète américaine varie selon le genre de travail. Le déjeuner du bon vieux temps, en Nouvelle-Angleterre, consistait en gâteaux de morue, fèves au four et tartes; ce menu rappelle les années où la vie commençait avant le déjeuner, où les hommes arrivaient à la maison affamés, comme les chasseurs après une battue matinale.

Vacances 1946

Attrayante, pleine d'entrain et de photographies de nouveau la revue "Vacances 1946" vous invite à vivre de belles vacances.

Vacances 1946 contient de splendides photographies pleine page, des articles courts, remplis de suggestions, en un mot tout ce qu'il faut pour passer de belles et fructueuses vacances.

On vous invite à présenter un reportage photographique, un récit de voyage, une collection d'histoire naturelle, un travail d'artisanat ou de peinture. Plus de $800.00 seront distribués aux gagnants du concours!

Voulez-vous de plus amples renseignements? Procurez-vous le splendide magazine "Vacances 1946" en vente au Secrétariat de l'A.C.J.C., 840, rue Cherrier, Montréal-24. Prix: 10c l'exemplaire; $1.00 la douzaine; $7.00 le cent.

Lisez et faites lire la Survivance.

Roi des rats

Cette expression singulière désigne une bizarrerie tératologique de la nature: un assemblage de jeunes rats soudés ensemble par la queue. Les rois de rats, qui se rencontrent d'ailleurs fort rarement, ont été observés surtout chez le roi noir. La gravure a popularisé l'un d'eux: celui qui fut trouvé en 1683, à Strasbourg, et qui était formé par six individus à queues enchevêtrées et soudées en rosace.

Garde ton rêve

Garde un beau rêve sous ton front, garde une étoile
Pour tous les cieux;
Que la pure clarté de ton coeur se dévoile
Dans tes doux yeux.
Dans ta mémoire garde un long parfum des choses
Qui t'ont charmé,
Et que ton âme soit comme un jardin de roses
Tout embaumé.
Et garde, musical encore à tes oreilles,
Le bruit des eaux,
Des arbres et du vent, des blés et des abeilles
Et des oiseaux.
Retiens tout ce qui peut adoucir le jour triste,
En souvenir;
Fais que la joie éparse en nos douleurs persiste
Dans l'avenir.
Surtout, garde le rêve exaltant ton génie;
Toujours présent,
Lui seul donnera la force et l'harmonie:
Divin présent!

Albert LOZEAU

Histoire du Canada

Notre épopée rurale

François Perrault ouvre à Québec la première école ménagère du Canada.

Le séminaire de Québec conserve, parmi beaucoup de précieuses reliques du passé français au Canada, un opuscule de quarante pages, imprimé au Chien d'Or de Québec en 1834, qui s'intitule ainsi: **Biographie de Joseph-François Perrault, protonotaire de la Cour du Banc du Roi pour le district de Québec, écrite par lui-même, à l'âge de quatre-vingts ans, sans lunettes, à la suggestion du lord Aylmer, gouverneur en chef du Bas-Canada.** C'est l'autobiographie d'un vieillard resté souriant et amusé au terme d'une vie qui ne lui avait pourtant pas épargné déceptions et déboires, surtout dans sa jeunesse.

Né à Québec en 1753, fils d'un marchand que la conquête anglaise dérangea dans ses entreprises, Perrault fit tant bien que mal ses études au séminaire de Québec, après avoir été témoin des pénibles événements de 1759-60. Puis il s'éloigna, à dix-neufs ans, pour aller rejoindre son père en Louisiane et tenter fortune là-bas. Pendant six ans, il fait la navette entre la Nouvelle-Orléans, Saint-Louis et le Haut-Missisipi, surveillant le transport sur barges de cargaisons précieuses, enrichissant en même temps sa mémoire d'une foule de souvenirs du pays des Natchez, des Attacapas, des Opelousas, et aussi d'Indiens du Nord, de la région de Pittsburg, qui le firent prisonnier et ne lui ménagèrent pas les coups de cassé-tête. Agile et infatigable, il réussit à s'enfuir et atteignit Québec, en 1780.

Ici règne le gouverneur Haldimand, qui a connu le père de François Perrault aux Trois-Rivières, en 1760, qui a même chassé avec lui la bécassine. François Perrault est présenté à Haldimand par son oncle François Baby, ami et conseiller du gouverneur. Cette protection favorise les débuts du jeune homme à Montréal, comme modeste commerçant qui occupe ses loisirs à étudier le droit. "Comme il n'y avait au Barreau de Montréal que quatre avocats," écrit-il, "je suivis l'avis de mes amis qui m'engageaient à entrer dans cette profession." Il en fit l'apprentissage chez maître Mézière. Puis, en 1795, le gouverneur Dorchester assura le pain et la paix de sa vie en le nommant greffier à Québec, à la place de Pierre Panet qui devenait juge à Montréal.

Ecoutons François Perrault nous dire lui-même à quatre-vingts ans, ce que fut son oeuvre personnelle et spontanée dans le domaine en friche de l'éducation populaire au Canada français, au temps du gouverneur Aylmer: "L'éducation étant venue à l'ordre du jour, je m'en occupait spécialement, comme plusieurs autres. Je portai le zèle jusqu'à bâtir à mes propres dépens deux écoles dans le faubourg Saint-Louis de Québec: une pour les garçons, en 1830, et l'autre pour les filles, un an après, qui existent encore, et où je leur fais montrer à lire, écrire et compter le matin, et l'après-midi à travailler: les garçons au jardinage l'été, et l'hiver à faire des instruments aratoires; les filles à échiffer, carder, filer et tricoter, à faire de la toile et des étoffes, enfin à tailler et coudre ces effets. J'ait pourvu l'une d'outils de menuiserie et de charronnerie, et l'autre de différents métiers pour faire la toile et l'étoffe, des quenouilles, fuseaux et cardes. J'ai déboursé pour ces objets près de deux mille louis, et à faire imprimer des ouvrages classiques que j'avais rédigé moi-même et dont le pays manquait."

Ce n'est pas sans de bonnes raisons, on le voit, que nous saluons en François Perrault un créateur d'oeuvres françaises chez nous, un clairvoyant pionnier de l'éducation nationale, de la préparation agricole, industrielle ou ménagère à donner à la jeunesse. Il fut vraiment le père de l'enseignement ménager tel qu'il se pratique aujourd'hui avec tant de succès dans la province de Québec, pour le plus grand profit du foyer, de la paroisse et de la patrie canadienne elle-même.

Si l'on ajoute que François Perrault fut pendant deux ans, de 1823 à 1825, le précepteur de François-Xavier Garneau adolescent et qu'il aida ainsi à former l'âme du futur historien national du Canada, on aura justifié, semble-t-il, le titre considérable qu'il possède à notre reconnaissance. Ce bon serviteur de la Patrie mourut à Québec, en 1844, à 91 ans. Puisse son haut exemple soutenir le zèle de ceux qui, cent ans après, s'efforcent de continuer et de parfaire son oeuvre !

Notons qu'en septembre 1945, plus de 32 écoles ménagères régionales et 61 écoles ménagères moyennes fonctionnent dans la province de Québec, sans compter 12 écoles spéciales et un organisme de cours ménagers itinérants. Cette province possède aussi une école supérieure d'enseigneemnt ménager et de pédagogie familiale. (Note fournie par Mlle Eveline Le Blanc, directrice général de l'Enseignement ménager dans la province de Québec.)

Boissons

Des 40,000 personnes tuées en 1941 dans des accidents d'automobiles, 8,000 d'entre elles avaient pris des liqueurs fortes.

Nous devons prier pour que Dieu nous donne la force et la lumière nécessaires pour accomplir ici-bas la mission qu'Il nous a confiée et lui demander de nous continuer ses bienfaits dans l'avenir.

Le président Roosevelt.

On s'éfforce à Ottawa d'imposer

(suite de la page 1)
par la façon enfantine dont se comportait le comité en négligeant pratiquement l'aspect héraldique et artistique de la question et en chargeant les membres du comité de procéder au petit bonheur au triage des quelque 2,400 modèles soumis.

Pour l'enseigne rouge

A la séance de mercredi, les représentants du gouvernement au comité ont décidé de mettre fin à la petite comédie qu'ils jouaient pour le bénéfice d'une partie de la population et d'en venir aux affaires sérieuses. L'un des présidents, M. le sénateur Norman Lambert, a pris énergiquement l'affaire en main et déclaré sans ambage qu'il était temps d'en venir à un choix définitif maintenant que l'on avait éliminé tous les modèles proposés sauf 76 qui étaient exposés dans le fond de la salle du comité des chemins de fer. Il a demandé aux membres du comité d'y aller sans tarder de leurs propositions.

M. R.-W. Gladstone, député libéral de Wellington-Sud, qui avait en poche son petit discours préparé, s'est levé quelques secondes après M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, mais le président lui a donné sans hésitation la parole.

M. Gladstone a fait observer que des 76 modèles retenus par les membres du comité, 3 renfermaient le castor, 7 des fleurs de lis, 19 la feuille d'érable sans l'Union Jack, 53 l'Union Jack et 66 la feuille d'érable. Il a insisté sur la beauté du "Red Ensign" qui flotte sur la Tour du Parlement. Il a exprimé l'avis que les armoiries du Canada se distinguent mal de loin et qu'il conviendrait de les remplacer par la feuille d'érable qui revient dans la plupart des modèles de drapeau soumis au comité. Il a donc proposé comme nouveau drapeau du Canada le "Red Ensign" portant une feuille d'érable d'or. M. le sénateur John Howden, libéral du Manitoba, a appuyé la proposition.

Intervention du président

M. Wilfrid Lacroix s'est alors levé pour proposer en amendement la motion qu'il avait voulu présenter à plusieurs reprises et qui aurait pour effet d'exclure tout projet renfermant l'Union Jack parce que l'ordre de référence du comité parle d'un drapeau distinctif. M. Lacroix a rappelé que la Législature de Québec a adopté à l'unanimité une résolution demandant un drapeau distinctif et que le comité a reçu des requêtes en ce sens, non seulement du Québec, mais de toutes les provinces. Il a donné lecture de deux lettres qu'il a reçu de Régina et de Toronto pour le féliciter de son attitude.

M. le sénateur Lambert s'est empressé de déclarer l'amendement hors d'ordre. M. Lacroix en a appelé de sa décision qui a été maintenue à une énorme majorité. MM. J.-A. Blanchette, député libéral de Mompton, Maurice Gingues, député libéral de Sherbrooke, et J.-A. Lafontaine, député libéral de Mégantic-Frontenac, ont été les seuls à appuyer M. Lacroix. M. Louis-René Beaudoin, député libéral de Vaudreuil-Soulanges, et M. le sénateur Antoine Léger, conservateur du Nouveau-Brunswick, ont voté avec la majorité. Les deux autres membres de langue française, M. le sénateur L.-A. David et M. le sénateur Léon-Mercier Gouin, étaient absents.

Une autre proposition

M. J.-A. Blanchette s'est alors levé pour proposer un autre amendement qui substituerait au "red ensign" le modèle soumis par la Ligue du Drapeau National de Québec, qui comporte deux triangles, rouge et blanc, et une feuille d'érable verte. Il a insisté sur l'importance de choix d'un drapeau. Il a demandé que l'on tienne compte de l'avis des anciens combattants qui réclament un drapeau distinctif. Il a fait l'éloge du modèle qu'il proposait où le rouge représente la race anglaise, le blanc la race française et la feuile d'érable verte le pays canadien. Il a évoqué le souvenir de Wolfe et de Montcalm qui partagent la même immortalité et le même monument après avoir trouvé la mort dans la même bataille et il a demandé pourquoi les descendants de ceux qui s'affrontaient à la bataille des Plaines d'Abraham ne se donneraient pas un drapeau qui leur serait commun.

M. Maurice Gingues, qui a appuyé la proposition de M. Blanchette, a fait observer qu'il s'agissait de choisir un drapeau pour des siècles à venir et qu'il importait donc de ne pas commettre d'erreur dans ce choix.

Il a déclaré que les gens de langue française ne réclament pas l'inclusion des fleurs de lis et qu'en dépit de leur admiration pour l'Union Jack ils ne veulent pas non plus son inclusion dans le nouveau drapeau canadien. Il a insisté sur le fait que le drapeau doit contribuer à renforcer l'unité nationale.

M. le sénateur Félix Quinn, conservateur de la Nouvelle-Ecosse, s'est prononcé en faveur du modèle proposé par M. Blanchette. Il a déclaré que personne n'admire plus que lui la Grande-Bretagne, mais qu'il ne voit pas que cette admiration doive entrainer l'inclusion de l'Union Jack dans le drapeau canadien. M. Louis-René Beaudoin a également appuyé la proposition de M. Blanchette en faisant observer que le "red ensign" ne comporte aucun symbole qui représente l'élément français au Canada.

Le comité s'est ensuite brusquement ajourné pour permettre aux députés d'assister à la fin de la séance de la Chambre.

Le comité perd son temps

A la séance de jeudi, M. le sénateur J.-P. Howden a déclaré avec beaucoup d'à propos que le comité perdait son temps. La seule question qui se pose, dit-il, c'est de décider si le drapeau du Canada doit comporter ou non l'Union Jack. L'opinion se divise entre deux groupes dont l'un désire l'Union Jack et l'autre le rejette. La tâche du comité est de concilier ces deux courants d'opinion, c'est là toute la question.

M. Wilfrid Lacroix a proposé de nouveau une résolution à l'effet que le comité ne doive considérer aucun modèle comportant l'Union Jack, pusque l'ordre de référence parle d'un drapeau distinctif. M. le sénateur Lambert l'a déclarée hors d'ordre. Comme le président l'avait assez malmené, M. Lacroix a décidé de se reprendre à la première occasion et il y est allé sans aucun ménagement. Quand M. le sénateur Lambert a proposé de former un sous-comité pour décider des questions de procédure, M. Lacroix a déclaré qu'il ne voulait pas de séance à huis clos, qu'il ne croyait pas que le président voulait "railroader' 'son projet, mais qu'il aimait autant ne pas courir de risques.

Sur proposition de M. Frank Zaplitny, il a été finalement décidé que chaque membre du comité choisirait un drapeau parmi les 76 qui restent exposés jusqu'à la séance du 14. M. Wilfrid Lacroix a eu le mot de la fin en reprenant M. le sénateur Lambert qui parlait de vote en précisant qu'il ne s'agirait que d'un choix et non d'un vote.

Tokio. — En plus de son régime démocratique et de sa campagne électorale facile, il semble que le Japon a eu aussi ses promesses électorales. Le journal nippon "Keizai" rapporte que les libéraux, les social-démocrates et les progressistes "semblent parler moins" de leurs promesses de riz maintenant que leur campagne électorale est terminée.

Observatoire

(suite de la page 1)
Nous comprenons aussi les raisons qui nécessitent une conférence sur les problèmes impériaux. Londres a besoin que le Canada, sa principale colonie indépendante, approuve la politique mondiale dont elle a décidé et s'engage à la soutenir de ses hommes et de ses deniers. C'est là, en définitive, la raison du voyage de notre premier ministre au coeur de l'Empire. Il n'y a pas grand mérite à dire franchement ce que tout le monde pense. Celui qui voudrait sérieusement nous convaincre que M. King se rend à Londres pour promouvoir les intérêts du Canada, passerait pour un esprit touché de simplicité.

Pourquoi donc M. King ne s'abandonne-t-il pas à ses sentiments personnels?

Il nous serait si agréable de le voir rester avec nous et s'occuper toujours du bien-être, de la prospérité de notre pays. Nous l'aimerions davantage.

Et il n'aurait plus à subir cette espèce d'écartèlement qui lui brise le coeur et divise le Canada.

S. P.

* * *

Encore l'immigration

Nous pouvons bien en dire un mot puisque certains de nos hommes publics en font l'objet de longs discours.

L'honorable T.-A. Crerar, ancien ministre des Mines dans le cabinet King, vient de prononcer au sénat un vigoureux plaidoyer en faveur d'une immigration abondante sans laquelle, rapporte une dépêche, il prévoit un désastre pour le Canada.

Monsieur le sénateur doit se sentir très vieux et tout près de la tombe pour prononcer de si tristes oracles. Il imagine sans doute que les sources de vie sont pour toujours taries en notre pays; que tous nos jeunes sont déjà sénateurs. Pour le rassurer, disons qu'Edmonton vient d'enregistrer un taux de natalité jamais atteint depuis une vingtaine d'années.

M. Crerar a repris les thèmes connus: il faut accroitre notre production et notre consommation; il faut payer nos dettes; il faut peupler nos immenses espaces libres. Peut-être songeait-il alors au **Barren Land.** Alors, ouvrons toutes larges nos frontières.

Nous ne sommes pas opposé à toute immigration. Mais avant d'appeler ici des étrangers, ne vaudrait-il pas mieux penser d'abord aux nôtres et garder notre population? Comment se fait-il que des milliers de Canadiens, selon un rapport du fédéral, s'en vont aux Etats-Unis?

Nous avons, pendant des années, dépensé des millions pour fin d'immigration, mais nous n'avons pas su garder ici ceux que nous y avions fait venir à grands frais. Un bon nombre d'entre eux n'ont fait que passer par le Canada. En même temps, nous laissions les nôtres, faute d'attention et de sens politique, aller s'établir chez nos voisins. Malgré toute notre propagande à l'étranger et nos dépenses, notre chiffre de population ne représente aujourd'hui que l'augmentation normale par voie de naissance.

Avant de parler d'immigration massive, donnons à tous les nôtres du travail, des revenus et des habitations convenables.

S. P.



La belle famille de M. et Mme Justin Douziech, de Mearñs, dont l'un des enfants, le Révérend Père Raymond Douziech, o.m.i., a été élevé à la prêtrise par Son Excellence Monseigneur Henri Routhier, coadjuteur de Grouard.

Son Excellence Mgr Langlois bénit la pierre angulaire de sa cathédrale

(Suite de la page 1)
né Blanchet, de Québec, l'exécuteur des travaux monsieur Réal Simard, de Val D'Or, Abitibi, l'an du Seigneur mil neuf cent quarante-six, le douzième jour de mai, en la solennité de la fête de saint Joseph, notre saint protecteur, l'illustrissime et révérendissime Monseigneur Ubald Langlois, o.m.i., troisième vicaire apostolique de Grouard, bénissait et posait la pierre angulaire de cette cathédrale du Vicariat apostolique de Grouard, dont le siège ci-devant était à la Mission Saint-Bernard de Grouard.

Le tout bien enfermé, le maçon scella l'ouverture de la pierre. Sur semaine, il est coutume d'élever le mur d'au moins un pied au-dessus de la pierre de fondation; pour cette fois, comme c'était dimanche, on se contenta d'ajouter un rang de briques et de tuiles intérieures pour cacher la pierre.

L'évêque procéda, ensuite, à la bénédiction des fondations parcourant le tour de la future église, et récitant des prères appropriées à trois moments d'arrêt.

Sermons

Au retour, le clergé chanta le Veni Creator et deux prêtres adressèrent la parole à l'assemblée des fidèles. Le Révérend Père Eugène Beaucage, o.m.i., curé de Peace-River s'approcha le premier du micro pour exprimer les impressions de tous les heureux témoins de cette belle cérémonie et pour rappeler à tous quelques bonnes vérités de nature à réveiller la foi endormie de quelques-uns et de nature aussi à éveiller chez nos frères séparés les sentiments de doute qui doivent parfois les étreindre, s'ils sont de bonne foi, concernant la vérité de leurs églises. Voici au moins quelques extraits du magnifique sermon, en français, du Révérend Père Alfred Bouchard, curé de Falher:

"Voici le jour qu'a fait le Seigneur; laissons éclater notre joie et notre jubilation."

Excellence, mes Frères,

Ces paroles du Roi-Prophète dont se sert l'Eglise pour exprimer la joie et la magnificence de ses plus augustes solennités, j'ose les emprunter pour dire les tressaillements de bonheur en ce jour si vivement attendu, où il nous est donné de bénir et de mettre sous la garde spéciale de Dieu la pierre angulaire de cette église-cathédrale destinée aux plus augustes fonctions épiscopales, de même qu'au service religieux de cette paroisse Saint-Jean-Baptiste de McLennan.

Est-il besoin de signaler que c'est grâce à la protection privilégiée d'une Providence attentive à nos désirs et à nos besoins, non moins qu'au zèle apostolique et clairvoyant du premier Pasteur de ce Vicariat, qu'il nous est donné de voir surgir ce nouveau temple, symbole de l'inébranlable solidité de l'Eglise de Pierre. Ce temple, plus digne du Dieu trois fois saint qui l'habitera bientôt, sera aussi plus en harmonie avec les besoins des habitants de cette ville épiscopale et de tous les fidèles de ce Vicariat dont il est, en vérité, le temple commun et familial. Ne convient-il pas d'ajouter ici, qu'il sera, de plus, un monument élevé à la gloire des généreux bienfaiteurs qui sont venus soutenir la piété et le zèle de notre évêque bien-aimé.

Il nous est doux, Excellence, de voir cette fête rehaussée par votre présence. Votre éloignement si péniblement renouvelé nous en a si souvent privé depuis quelques années. L'assistance de ce nombreux clergé et l'affluence de pieux fidèles venus de tous les coins de ce district ne proclament-elles pas hautement l'intérêt de tous à cette église, reine et mère de toutes les autres, à cette maison du père de la famille vicariale et, partant, de tous ses fils spirituels?

Ce qu'est l'Eglise

Mes chers Frères, maintenant que les prières et les ablutions de l'Eglise sont tombées sur cette pierre angulaire fondamentale et sur cette construction déjà avancée, laissez-moi vous dire en peu de mots ce qu'est l'Eglise et ce que doit être dans la pensée des fidèles l'église-cathédrale."

Se servant du langage de la sainte Ecriture, le prédicateur explique sa pensée sur l'Eglise. Une maison chrétienne, une famille chrétienne est appelée "église domestique", "maison dans laquelle Dieu est connu, servi, honoré. La maison de Prisque et Aquila où le grand Apôtre saint Paul avait pris domicile possédait son autel, puisque l'on y célébrait les saints mystères. Elle était donc réellement une église domestique, cette demeure hospitalière où le saint sacrifice était offert, la victime sainte immolée et où la nourriture eucharistique était distribuée aux membres de la famille et à tous ceux de la chrétienté environnante.

L'imposante demeure devant laquelle nous sommes assemblés, en ce moment, pourra bientôt, elle aussi, se glorifier du même nom et des mêmes avantages, puisqu'elle se distinguera par les mêmes vertus et par les mêmes services. Ici, en effet, je reconnais une église domestique, c'est-à-dire une famille de croyants sincères, une maison de vrais fidèles, une famille dont tous les membres unis à leur Chef et Père rivalisent de zèle pour servir la cause de Dieu et des âmes par toutes oeuvres du dévouement, de la piété et de la charité. . .

Dans quelques mois, cette maison qui a toutes les caractéristiques d'une église domestique possédera ce qui fait la richesse d'un temple, un autel, centre vers lequel tout converge, le fondement sur lequel tout s'appuie. . .

Si l'évêque de ce jeune Vicariat a jugé bon d'établir son église sur des bases aussi solides, c'est qu'il était assuré, mes Frères, que vous marcheriez sur les traces de vos religieux ancêtres, que vous perpétueriez les traditions de leurs sentiments et de leurs vertus; ayant foi en vous, il a pris, pour vous, un engagement en se faisant, pour vous, garant de l'avenir.

Vous continuerez donc, mes Frères, de fréquenter, de respecter, d'aimer et de soutenir de vos largesses la maison de Dieu. Puisse la cérémonie de ce jour fortifier, ancrer en vous cette généreuse résolution. . .

Bénédiction pontificale

Pour terminer l'imposante cérémonie, le Pontife donna à la foule agenouillée la bénédiction pontificale et retourna à l'évêché déposer les ornements, cependant que tous se retirèrent heureux d'avoir été témoins de ce rite solennel, le premier à être célébré sur l'emplacement de ce temple qui devra, dans l'avenir, être le théâtre de bien des cérémonies pontificales, le témoin de bien des grâces du ciel. Espérons que la divine Providence continuera à nous favoriser de ses bontés pour permettre à l'automne de procéder à la bénédiction solennelle du temple achevé. Dans l'intention de Monseigneur le Vicaire Apostolique, cette église-cathédrale doit être un hommage rendu aux zélés et clairvoyants fondateurs de notre Vicariat de Grouard. Il y a lieu d'être confiants que le monument sera digne de la valeur, en même temps que de la modestie; de ces valeureux pionniers de la foi dans notre Nord de l'Alberta.

Hommage à l'honorable Juge Ford

(Suite de la page 1)
A mon grand regret, et à ma grande surprise on n'a pas donné suite à mon plaidoyer! Mais à mon grand plaisir vous êtes encore parmi nous.

Comme ce serait encore plus agréable si celui pour qui vous étiez secrétaire privé à une étape de votre vie ne nous avait pas privés en 1891 et 1892 du français à l'école et aux tribunaux provinciaux. Comme ce serait agréable de pouvoir plaider devant vous ici en Alberta en bon français même avec de mauvais arguments!

Je sais que vous ne partagez pas les idées de ceux qui veulent que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord doit servir à l'avantage exclusif d'une des parties contractantes et qu'en maintes occasions votre influence nous a été précieuse. Votre esprit de justice à l'égard de la minorité française du pays votre haute culture, votre sincérité, vos vertus professionnelles et votre charme personnel sont pour nous les garanties voulues pour mériter de l'Université du pays de nos ancêtres, ce doctorat que vous allez sous peu recueillir. C'est à pleines mains que nous applaudissons le geste de l'Université, et que nous vous offrons l'expression de notre sincère admiration.

Réponse de l'Hon. Juge Ford

Invité à prendre la parole, l'hôte d'honneur s'exprima dans les termes suivants:

Monsieur le président,
mes révérends Pères,
messieurs,

Je vous remercie de votre aimable invitation à assister à cette réunion. Je tiens comme un honneur que vous ayez posé ce geste. Si je ne puis pas devenir un chevalier de Colomb, je suis fier d'être des vôtres aujourd'hui.

Je suis bien reconnaissant des sentiments très aimables exprimés par le président de ce diner. Je vous prie toutefois d'être indulgent pour moi, si je ne puis m'exprimer comme je le voudrais dans une langue qui n'est pas ma langue maternelle.

On m'a dit que ce diner m'était offert premièrement pour me féliciter du grand honneur que l'Université Laval m'a fait en m'offrant le doctorat en droit, honoris causa, de cette institution si grande, si noble et si ancienne.

Je sais que vos félicitations sont sincères et je profite de l'occasion pour exprimer mes remerciements à mes amis qui ont dû faire des recommandations à mon sujet à l'Eminentissime chancelier, le Cardinal Villeneuve. C'est un grand honneur de savoir que c'est à la suggestion de Son Eminence que le Conseil universitaire a décidé de me décerner le degré.

L'amélioration de la bonne entente entre les deux grandes races du Canada et la promotion de l'unité canadienne est une chose fort nécessaire pour nous tous. Pour atteindre ces buts il n'y a pas de meilleurs moyens que d'encourager l'étude des cultures et des civilisations française et anglaise. Cela va sans dire que l'on ne peut pas faire une étude satisfaisante sans une connaissance des deux langues de nos ancêtres qui ont colonisé notre pays.

Récemment mon attention était attirée par le compte-rendu d'un procès devant la cour supérieure de Montréal. A la fin de ce rapport je lis ce passage: "Un des avocats de la poursuite, Me Papineau-Couture, a félicité le juge Tyndale pour l'excellence de son français. "J'espère qu'un jour, a répondu le juge, les procès mixtes disparaîtront de cette province parce qu'alors tout le monde parlera les deux langues officielles. Cette connaissance nous évitera de parler à la fois en anglais et en français aux jurés".

En terminant, je vous remercie encore une fois, mes amis, de votre aimable invitation et de vos bonnes paroles à mon égard.

Après un mot du président du banquet, Me Déchêne, les convives se séparèrent au chant de notre hymne national "O Canada".

VEGREVILLE

Feu M. M. Dubuc

Le 10 mai dernier M. Henri Michel Dubuc, de Vegreville, s'éteignait à l'âge de 62 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq fils et une fille: Joseph, René, Albert, Edmond, Roland et Mlle Thérèse, tous de Vegreville. Lui survivent aussi quatre frères: Herman, Orvila, Wilfrid, de Vegreville, Thylias, de Gardner, Mass; une soeur, Mme R. Nadeau, d'Edmonton. Le service funèbre fut chanté lundi, à 10 heures, en l'église de Vegreville, par M. l'abbé J.-W. Burke, curé. Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Mort tragique du jeune J.-W. Jalbert

Un jeune d'Edmonton a trouvé une mort tragique alors qu'il était à son travail: J.-W. Jalbert, âgé de 16 ans seulement a été tué par l'explosion d'un instrument à air comprimé. Il laisse dans le deuil ses parents M. et Mme Denis Jalbert, d'Edmonton, une soeur et un frère: Marie-Rose et Denis. Le service funèbre a eu lieu à l'égilse Saint-François mardi à 9 heures 30. La maison Connelly-McKinley avait la charge des funérailles. Nos vives sympathies à la famille.

Le procès de Rose est fixé au 20 mai

Montréal. — Fred Rose, député communiste au Parlement, a été condamné à subir son procès devant la Cour du Banc du Roi le 20 mai. Son appel en faveur d'un délai jusqu'aux assises de septembre a été rejeté. Rose subira deux procès distincts. Au premier, le 20 mai, il répondra à l'accusation de conspiration. Au second, qui aura lieu plus tard, il répondra à l'accusation d'avoir communiqué des secrets d'Etat à une puissance étrangère. Rose demandait un délai jusqu'à septembre en prétextant qu'il avait requis les services d'un avocat anglais, D.-N. Pritt, afin d'aider Me Joseph Cohen à le défendre.